

**vous avez dit ...**

# **pédagogie**

## **ADOLESCENCE ET IDENTITE**

**Juvénal Balegamire Bazilashe (dir.)  
André Dunant  
Claude Piquilloud  
Martine Ruchat**

**n° 43  
septembre 1996**

**UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
Espace Louis-Agassiz 2000 Neuchâtel  
tél. (038) 208 341 & 208 606**

**VOUS AVEZ DIT . . .**

***P E D A G O G I E ?***

**ADOLESCENCE  
ET  
IDENTITE**

**Juvénal Balegamire Bazilashe (dir.)  
André Dunant  
Claude Piquilloud  
Martine Ruchat**

**n° 43  
septembre 1996**

**UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**Espace Louis-Agassiz 2000 Neuchâtel**

**Tél. (038) 208 606 & 208 341 Fax (038) 213 760 E-mail : [marc@lettres.unine.ch](mailto:marc@lettres.unine.ch)**

**X400 : C=ch;A=400net;P=switch;O=unine;OU=lettres;S=marc;G=pierre**

**Internet <http://www.unine.ch/sed/>**

## PLAN

<b>Quelle identité pour quel adolescent aujourd'hui ?</b>	3
par J. Balegamire Bazilashe Assistant en Sciences de l'éducation à l'Université de Neuchâtel	
<b>La recherche d'identité de l'adolescent en conflit avec la loi (ou regards en miroir)</b>	7
par A. Dunant Juge des mineurs à Genève, ancien président de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille	
<b>L'acquisition de l'identité. Les étapes. La problématique à l'adolescence</b>	13
par Cl. Piquilloud Psychologue clinicien, Responsable de l'équipe des psychologues, Cycle d'orientation, Genève	
<b>Désordre - passion - "adolescence" : histoire d'un concept</b>	23
par M. Ruchat Chef de travaux en Sciences de l'éducation à l'Université de Neuchâtel	
<b>Vous avez dit... Pédagogie</b>	40

\*\*\*\*\*

Depuis cinq ans, notre revue interne *Vous avez dit... Pédagogie* s'est à plusieurs reprises intéressée au thème de l'adolescence et aux «problèmes» posés par l'adolescent :

(20) M. Ditisheim, *Histoires de vie et formation des enseignants*, janvier 1991, 79 p.

(28) P. Marc & Ph. Rovero, *Violence familiale, scolaire et sociale : une histoire bien ordinaire*, novembre 1993, 113 p. (Paru sous le même titre aux Ed. du Tricorne à Genève en 1996)

(32) P. Avvanzino, J. Balegamire Bazilashe, P. Marc (dir.), M.-J. Monsch, *Regards sur la violence humaine et scolaire*, juin 1994

(33) I. Stucki, *Le tag*, septembre 1994, 90 p.

(34) J. Balegamire Bazilashe, M. Ditisheim & P. Marc, *Approches de l'adolescence*, janvier 1995, 65 p. (+ XX p. d'annexes)

(35) M. Ditisheim, «Je fais deux vies...» *Migrations et adolescence - Regards*, février 1995, 71 p.

(37) J. Balegamire Bazilashe (dir.), P. Dasen, M. Guyot, P. Marc, Cl. Rosselet-Christ, *Adolescence et initiation*, septembre 1995, 58 p.

(39) J. Balegamire Bazilashe, P. Furter, P. Marc, *De l'impossible utopie à la nécessité de la réflexion utopique en pédagogie*, octobre 1995, 40 p.

## Quelle identité pour quel adolescent aujourd'hui ?

par Juvénal Balemire Bazilashe

A la suite de la journée de réflexion du 6 mai 1995 sur *Adolescence et initiation*, nous avons publié les communications des intervenants dans le n° 37 du bulletin *Vous avez dit... pédagogie* de septembre 1995. Nous avons poursuivi ces réflexions au cours de la journée du 27 avril 1996 dont les communications des intervenants portaient cette fois sur *Adolescence et identité* et font l'objet de cette nouvelle publication.

Le terme d'identité associé à celui d'adolescence peut faire penser à *l'adolescence problématique* vécue par une minorité de la population entre 12 et 20-25 ans, infime minorité comme nous l'a confirmé André Dunant. Pour lui la plupart des jeunes passent leur période d'adolescence *sans problème*, même s'il existe entre eux et les adultes - entre des générations différentes mais partageant des schèmes culturels communs - des frictions plus ou moins graves et dont la résolution se fait avec plus ou moins de tensions.

Il est intéressant d'ailleurs qu'à propos des *adolescents problématiques* les instances internationales parlent désormais de *jeunes en conflit avec la loi* plutôt que de *délinquants*; car cette conflictualité et les délits que les jeunes peuvent être amenés à commettre sont à placer dans une perspective de recherche d'identité, d'affirmation de soi. Ceci évite de stigmatiser les jeunes pris *en flagrant délit* alors que *la délinquance cachée* touche un nombre beaucoup plus élevé de jeunes dont l'évolution dans l'insertion sociale est la plupart des fois tout à fait conforme aux normes de la communauté dans laquelle ils vivent et vivront.

André Dunant donne quelques exemples d'actes délictueux de jeunes dont la motivation est *aussi simple que le jeu, le plaisir, l'envie, le sport, l'exploit, le défi, l'excitation*. Il parle en passant de deux cas particuliers : les migrants de la deuxième génération et leur difficile quête de leur propre identité, ainsi que les tziganes qui eux ne cherchent plus leur identité parce qu'ils considèrent qu'ils l'ont déjà.

Ces observations poussent Dunant à proposer quelques réponses à ces comportements des jeunes en conflit avec la loi du point de vue du juge des mineurs qu'il a été pendant plus de 30 ans. Il souligne l'importance d'une juridiction spécialisée pour mineurs, juridiction qui doit promouvoir pour le justiciable des mesures éducatives en fonction de la personnalité et des besoins de celui-ci plutôt que de la gravité de son infraction. Ceci exige du juge une collaboration avec des professionnels de la relation, une formation dans le domaine de l'entretien et un contact avec le justiciable et sa famille, comportement unique de la part d'un magistrat.

Comme l'écrit Dunant, *aux trois stades du diagnostic, de la sentence et du traitement : dialoguer, communiquer, savoir écouter...* Et de conclure : *n'oublions pas que de nombreux adolescents perturbés évoluent favorablement sans aucune intervention extérieure : c'est pour nous autres spécialistes le rappel d'une grande humilité.*

L'autre regard de cette journée fut celui de Claude Piquilloud, praticien aussi mais dans le domaine de la psychologie et de la psychanalyse. Sa réflexion porte surtout sur la construction d'une *identité subjective* chez l'adolescent. Pour lui la situation normale de l'adolescent passe par quatre stades : s'opposer pour s'affirmer, se poser comme alter ego dans ses relations, appartenir à un groupe et passer par des identifications temporaires. Dans le cas contraire il y a danger d'une *adolescence blanche*, parce que, pour Claude Piquilloud, *elle peut signifier que l'identité s'acquiert par une imitation pure et simple du rôle de l'adulte (collage)* et le développement d'une non différenciation pouvant conduire à l'homosexualité ou au racisme.

L'identification subjective se prépare durant la période de l'enfance à travers les conditions de la naissance, l'angoisse de l'abandon à huit mois, le complexe d'Œdipe, enfin grâce à la qualité des intériorisations, c'est-à-dire à la qualité des relations avec les parents... Cette identification subjective s'affirme à l'adolescence par la différenciation du dedans et du dehors, par l'apprentissage de la gestion de la relation avec l'adulte, par le début de la prise de conscience de son corps adulte et de la nécessité de la maîtrise de sa propre sexualité.

La véritable identification nécessite la séparation et la distance vis-à-vis de l'adulte. Celui-ci, particulièrement les parents, doit pouvoir laisser exister l'enfant, accepter qu'il devienne différent de soi. Comme le dit Piquilloud, *un bon réglage de la distance aide l'adolescent à construire son "idéal du moi"*.

Martine Ruchat s'est référée à l'histoire occidentale, surtout française et genevoise, pour tenter de montrer qu'il y a une *proximité épistémologique des concepts d'adolescence et de délinquance juvénile*, et que cette proximité commence au 19<sup>e</sup> siècle avec *la naissance de l'enfance comme problème social* et avec *la naissance de la psychologie comme science du développement de l'homme/femme à la fin du 19<sup>e</sup> siècle*.

Le problème des limites entre l'enfance et l'âge adulte est évoqué à travers le Moyen-âge durant lequel semble avoir émergé le recul de l'âge de l'exercice des pouvoirs civils et politiques. Ainsi s'est intercalée entre l'enfance et l'âge du mariage une période d'attente caractérisée par l'insolence, la licence et la démesure... La violence individuelle ou collective liée à l'irrespect de l'ordre et consécutive à la frustration sexuelle et à celle du pouvoir colle depuis lors à la période de l'adolescence. A ceci s'ajoute l'évolution de la structure de la famille et du sentiment de l'enfance. Martine Ruchat résume comme suit la perception que différents siècles se sont donnée de cette période de l'adolescence : *Période de violence au 15<sup>e</sup> siècle qui certes concerne une fourchette d'âge légèrement plus âgée (les dix-huit à trente-six ans), elle va devenir au 18<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, celle de l'inexpérience et de la niaiserie*.

L'*Emile* de Rousseau marquera la conception de l'éducation de l'adolescent à partir du 18<sup>e</sup> siècle, une éducation aux affections domestiques, au sens moral - particulièrement la morale sexuelle - et à la rigueur des apprentissages familiaux et scolaires. *L'enfant devient un objet d'étude ainsi que d'attention de la part des pouvoirs publics. Le 19<sup>e</sup> siècle sera celui de l'institutionnalisation de l'enfance*. C'est le siècle de l'instruction publique, gratuite, laïque et obligatoire, ou sous les formes spéciales, des études multidisciplinaires sur l'enfance, de l'attribution de rôles sociaux spécifiques aux garçons et aux filles, *de la problématisation d'une enfance "passionnée", "tumultueuse", "indisciplinée" mais aussi inquiétante pour le pouvoir*, du développement des mesures de prévention contre cette enfance perçue comme

violente et dangereuse pour la société : maisons de correction, asiles, refuges, contrôles social et juridique cachés derrière le vocable de "protection de l'enfance".

C'est à cette époque que sont nées diverses professions aujourd'hui vouées au service de l'enfant qui, lui aussi, porte diverses appellations : "rebelle", "vicieux", "abandonné moralement", "récalcitrant au minimum scolaire", "indiscipliné". Et au 20<sup>e</sup> siècle on parlera du "délinquant". Le 19<sup>e</sup> siècle fixe à seize ans la catégorisation morale et sociale de la responsabilité : désormais on parlera des enfants *discernants* qui pourront être emprisonnés et des enfants *non discernants* qui pourront être renvoyés à leurs parents ou en maisons de correction. C'est aussi le siècle de la nouvelle organisation des cursus scolaires et de la multiplication des types de classes.

Le développement de la volonté de connaître va aller de pair avec celle de contrôler la jeunesse. Les sciences comme l'anthropologie criminelle, la psychanalyse, la psychologie et la psychiatrie connaîtront un essor important, offriront aux institutions des outils scientifiques d'analyse de l'adolescence comme prémisses d'un mal adulte. Elles seront fort influencées par les théories de l'évolutionnisme et par les caractérologies de l'époque. Le 20<sup>e</sup> siècle développera de nombreux écrits scientifiques et littéraires autour du phénomène de l'adolescence légitimée comme étape de la vie, mais aussi comme liée à la délinquance juvénile : elle se consolidera *dans une vision maligne voire pathologique du développement individuel avec ses "conflits", ses "crises", ses "tumultes", sa "quête d'identité", ses "breakdown", son "mal de vivre", sa "crise d'originalité", ses "ruptures"....*

En conclusion de cette réflexion sur l'histoire du concept d'adolescence, Martine Ruchat constate qu'en fait il s'agit pour les adultes de ne pas accepter la remise en cause de leurs valeurs sociales. *Tout se passe comme s'il valait mieux pour la stabilité de la société préférer des pathologies individuelles et sociales plutôt que d'aller vers plus d'égalité, de justice et d'intégration.* Or la proportion des adolescents par rapport au reste de la population va diminuant, l'expression de l'originalité, la révolte contre l'autorité, les expériences nutritionnelles et vestimentaires deviennent la mode, le chômage des jeunes est en augmentation et diffère le temps de leur intégration professionnelle, de plus en plus d'adultes sont privés de travail, donc d'autonomie financière et de liens sociaux. Tout ceci pousse Martine Ruchat à s'interroger sur la perte de pertinence de la notion d'adolescence.

Avec ces communications nous avons le sentiment que ce concept est passé à travers les siècles par une laborieuse construction et que cette construction se poursuit. La très grande majorité des jeunes résolvent *paisiblement* leur *crise* d'adolescence suivant les modalités négociées dans leurs cultures respectives; mais la littérature contemporaine, tous genres confondus, continue de véhiculer les stéréotypes intériorisés par les parents et les autres éducateurs, à savoir qu'adolescence rime pratiquement avec délinquance.

Cette pathologisation d'une période somme toute normale dans les cycles de vie de la personne humaine a pris forme il y a un siècle dans la civilisation occidentale. Celle-ci s'imposant comme planétaire au 20<sup>e</sup> siècle, les manifestations de l'adolescence qui existaient sous différentes formes ailleurs s'uniformisent au point que les diverses modalités de construction des identités subjectives se pensent désormais en termes de résolution du complexe d'Œdipe, loin duquel ne saurait exister de salut.

Heureusement que certaines réflexions émergent et tentent de percevoir les choses autrement. Déjà le fait de parler *des jeunes en conflit avec la loi* est moins stigmatisant. Dans la mesure où l'on peut concevoir la loi comme *muable*, le comportement délinquant d'aujourd'hui peut devenir dans quelques décennies un comportement normal parmi d'autres et le jeune aujourd'hui en conflit peut demain être perçu *a posteriori* comme précurseur. Prenons l'exemple de l'homosexualité issue d'une adolescence blanche : ce comportement est-il encore *a-normal* au point de devoir inquiéter, alors qu'en Occident l'homosexualité tend à se banaliser ?

La profession après les études était aussi une valeur sûre du processus d'identification sociale dans le monde occidental. Cette conception s'est planétarisée au cours de ce siècle. Mais actuellement la montée irrésistible du chômage touche la population active de tous les âges, dont de plus en plus de cadres aux compétences professionnelles confirmées, et surtout de plus en plus de jeunes considérés jusque-là comme l'avenir de l'humanité. Ce phénomène se retrouve sous différentes formes aussi bien dans les pays du Tiers-monde que dans les pays industrialisés.

Si ce phénomène continue de s'aggraver, si par ailleurs ceux qui travaillent changent plusieurs fois de profession pour pouvoir s'adapter aux progrès techniques et aux exigences du marché de l'emploi, que faire de la profession comme critère de construction de l'identité sociale ? Que faire de l'école considérée jusque là comme la meilleure façon de se préparer à une identité professionnelle sûre ?

Comment l'adolescent d'aujourd'hui doit retrouver son identité tant sociale que subjective dans un monde où toutes les valeurs sociales sont continuellement bousculées par une science et une technique toujours en mouvement ? Dans un monde aussi où les générations se rapprochent, sont confrontées aux mêmes problèmes et vivent une sorte d'adolescence permanente ? Ce sont là quelques défis parmi d'autres qui attendent et l'adolescent et l'adulte de cette fin de siècle et du début du prochain.

## **La recherche d'identité de l'adolescent en conflit avec la loi (ou regards en miroir)**

par André Dunant

En ma qualité de praticien, je ne pourrai vous parler que de mes observations, après avoir côtoyé certains jeunes durant 37 ans : d'abord comme assistant social, puis avocat, et depuis plus de 30 ans dans ma fonction de juge des mineurs. Je serais incapable de vous développer des considérations académiques. Mon propos est de tenter de répondre à votre attente pour rapidement établir un débat.

Je vous propose en quelques traits ceci :

1. Comment ils deviennent délinquants.
2. Quelles identités ? Que cherchent-ils parfois ?
3. Quelles réponses peut-on apporter à ces comportements ?

Je vais donc vous entretenir d'une toute petite minorité de nos adolescents.

Ainsi que vous l'avez entendu ici même en septembre 1995 (*Adolescence et initiation*), on observe que 80 % des enfants chez nous passent "paisiblement" de l'enfance à l'âge adulte. Seuls 2 ou 3 % d'entre eux sont traduits devant le juge des mineurs. Et dans cette infime tranche, seuls 8 à 12 % se font interpeller pour une récidive. Chez les adultes, la proportion est beaucoup plus forte.

### **1. Comment ils deviennent délinquants**

Sans approfondir l'étiologie de la délinquance juvénile (l'étude des causes), on constate d'emblée que chez la majorité des jeunes "contrevenants" (terminologie du Québec), la motivation est aussi simple que le jeu, le plaisir, l'envie, le sport, l'exploit, le défi, l'excitation. Ces motivations, on les retrouve chez tout un chacun.

Et si le jeune "en conflit avec la loi" (terme relativement nouveau, utilisé dans les instances internationales) récidive, cela ne signifie pas pour autant qu'il a une tare, qu'il risque de présenter des traits psychotiques, qu'il est "borderline" !

Comme l'écrit Didier Pingeon, la quête fondamentale d'identité de l'adolescent passe souvent par le chemin de la transgression du normatif.

La délinquance cachée, celle qui par définition n'apparaît pas dans les statistiques officielles, les chiffres noirs représentent à coup sûr une très forte proportion. Les seules données précises connues sont toutes les infractions dénoncées à la police et qui demeurent non élucidées (vols de toutes sortes, incendies criminels, vandalisme, affaires de mœurs, homicides, etc.). Mais aussi de nombreuses études portant sur de grands groupes, interviews dans des écoles de recrues, de tous les élèves de 15 et 16 ans d'un canton, par exemple.

En ce qui concerne les jeunes - et tant que les victimes n'ont pas subi une atteinte physique, morale ou matérielle trop grave - ces chiffres noirs sont plutôt réconfortants. Les adolescents ont enfreint la loi. Les autorités ne l'ont pas su. Et l'immense majorité d'entre eux ont mûri sans récidiver.

Pour revenir aux causes de la délinquance juvénile, on est loin de la carence affective de la mère au cours des premiers mois de l'existence. Plusieurs études ont démontré que pour les gros délinquants adultes multirécidivistes, cette période a le plus souvent été tout à fait normale.

L'apprentissage de la tolérance à la frustration, surtout dès le huitième mois, est déterminant. La mère, ou son substitut, peut rater cette éducation en se montrant :

- hyper-protectrice, faible, hyper-indulgente;
- au contraire, hyper-frustrante, en tuant le sentiment de sécurité; pire :
- en passant d'une attitude à l'autre;
- en étant indifférente ou absente.

Roger Mucchielli l'a très bien décrit. J'affirme pour ma part l'avoir vérifié tout au long de ma pratique.

Une attitude parentale catastrophique peut aussi conduire le futur adolescent à ne pas respecter les règles, quelles qu'elles soient : la contradiction des communications faites à l'enfant. Exemple :

\* le père : "tu resteras tout l'après-midi sans sortir, sous aucun prétexte !"

\* la mère, deux heures plus tard : "va donc simplement au coin de la rue pour m'acheter mon magazine".

L'enfant apprend ainsi à enfreindre une règle - quoi qu'il fasse - au nom d'une autre règle.

## **2. Quelles identités ? Que cherchent-ils parfois ?**

Essentiellement pour alimenter le débat, voici une série d'exemples très variés. Je ne vais pas analyser les situations : je préfère que nous en discutions ensemble. Souvent, la quête d'identité vous sautera aux yeux. D'autres cas demeurent énigmatiques.

En guise d'introduction, je dirai ceci.

Mon identité me renvoie au miroir. Mais je peux aussi tourner le miroir pour refuser de me voir, et renvoyer à l'autre sa propre image ou identité. Et je puis également gratter l'argent du miroir pour en faire une simple vitre. Ainsi, nous nous voyons tous deux tels que nous sommes.

Voici donc quelques faits vécus :

\* Deux gamins de 14 à 15 ans sur le même vélomoteur, sans casque, à plus de 100 km/h (boguet bien maquillé !), dépassent une voiture de police en riant d'un air narquois.

\* Un garçon de 16 ans, dont les deux parents vivent ensemble, zone seul en fugue durant 4 mois dans sa ville. Il dort parfois dans le garage de son immeuble, mais à l'insu de ses parents. Il vole pratiquement tous les jours, pas seulement pour se nourrir ou se vêtir. Par exemple, lorsque "ses" belles chaussures à 300 francs sont un peu sales, il en soustrait une autre paire.

\* Pré-adolescent, il a été abusé par son père plusieurs fois par semaine durant quelques années, pratiquement sous le nez de sa mère. Condamné, le père est exceptionnellement remis en liberté, à condition de poursuivre son traitement psychothérapeutique. La vie de famille reprend son cours. L'adolescent est passif, replié sur lui-même. Soudainement, un ou deux ans plus tard, il cambriole ou se lance maladroitement dans un trafic de stupéfiant. Il est incarcéré dans un centre pour mineurs. Il ose enfin demander son placement dans un foyer pour adolescents. Il fallait donc impérativement une intervention extérieure à la famille.

\* A 16 ans, sans complice, il réussit un très gros vol de bijoux. Il décide de cacher son trésor durant 4 ans, jusqu'à la fin de sa formation de mécanicien. Plus tard, il vendra son butin et fera le tour du monde. Toutefois, il ne résiste pas au plaisir de se vanter de son exploit auprès de son meilleur copain. Celui-ci le convainc de lui céder une seule bague. Il ira la revendre très loin en Suisse. Dans cette localité - disons Fribourg - le bijoutier reçoit le jeune homme avec tout le sérieux professionnel et lui demande de repasser 2 heures plus tard, "le temps de faire expertiser le bijou". Et voilà comment toute l'affaire a été découverte.

\* Un garçon de 14 ans incendie la ferme de ses parents dans le seul but qu'elle soit mieux reconstruite et qu'elle corresponde ainsi aux besoins de sa mère. Personne n'est mis dans le secret. L'assurance incendie paie. Deux ans plus tard, le fils récidive en boutant le feu au hangar. Son père, dont l'alcoolisme grave est le problème majeur de la famille, dort juste à côté de la grange en flammes. Son fils n'y avait pas pensé...

\* Cinq jeunes gens, dont 3 mineurs, commettent entre 10 et 20 incendies criminels. L'instigateur, l'un des adolescents, prend de magnifiques photographies des brasiers. Il les classe soigneusement dans des enveloppes sur lesquelles il note les dates, lieux et auteurs des incendies. Le montant global des dommages avoisine 10 millions de francs. Lorsque la police tombera tout à fait fortuitement sur les œuvres du photographe un an plus tard, vous imaginez la facilité de l'enquête.

\* Et voici encore un défi que je vous laisse apprécier : qui réussira à arracher le plus grand nombre d'emblèmes sur l'avant des Mercedes ?! La jeune fille qui m'a été amenée dans mon bureau en avait cousu plusieurs sur sa longue robe noire... Un de ses copains en avait volé 140, paraît-il. La jeune fille est aujourd'hui mère de famille (elle m'a envoyé un faire-part, environ 10 ans après sa comparution), et elle va très bien.

\* Il est rarissime qu'on trouve des bandes constituées chez nous : c'est un phénomène que seules les grandes villes connaissent. Toutefois, l'été dernier, à Genève, une bande d'adolescents s'est plus ou moins organisée pour commettre de sérieuses agressions la nuit. Leur identité raciale - disons qu'ils étaient verts ou bleus - a soudé leur cohésion.

\* Quelques filles et garçons de bonne famille forment un projet merveilleux : augmenter l'efficacité de leur trafic de haschisch, gagner au moins 30.000 francs, partir en Amérique

du Sud, acheter des chevaux et parcourir toute la Cordillère des Andes. Mais le trafic a été découvert prématurément.

\* Enfin, combien de filles et garçons ont commis des délits dans le seul but d'attirer leurs parents devant une tierce personne : travailleur social, psychologue, éducateur, policier, juge des mineurs, ou autre. Ce passage à l'acte est souvent le coup de pouce qui permettra des entretiens de famille, ou même une thérapie de famille.

Nous devons aussi discuter ensemble de toutes les catégories de migrants de la deuxième génération, de leur difficile quête de leur propre identité. De la recherche de leurs parents biologiques, parfois douloureuse, et pas seulement dans les cas d'adoption internationale qui peuvent aboutir à un violent rejet mutuel.

Et que dire d'une culture tout à fait étrangère à la nôtre : celle des tziganes ? Ils vivent dans un autre monde, dans plusieurs autres mondes. Je pourrais vous en entretenir pendant des heures, tant j'ai d'admiration et de sympathie pour eux ! Voici deux mots relatifs seulement à une petite minorité des grandes familles tziganes : ceux qui se font prendre en flagrant délit.

Ils ne volent pas. Ils travaillent. Ils sont embrigadés à l'école du vol dès l'âge de 8 ans. C'est obligatoire. Selon les clans, ils travaillent à la tire ou au tournevis. Jamais avec violence : surprise, dextérité, délicatesse même. Travail soigné, propre, sans bavure inutile. Plutôt que d'insister, ils renoncent. Ils ont souvent reçu dans mon bureau des compliments de leurs propres victimes ! A titre de comparaison, les petits Suisses ou autres Européens qui cambriolent ajoutent à leur vol des actes de vandalisme. Il n'est pas si rare qu'ils fassent aussi leurs besoins sur un tapis ou un duvet : c'est d'ailleurs une façon inconsciente de laisser une trace de leur identité.

Les tziganes fracturent seulement la porte d'entrée, sobrement. Ils n'emportent que l'or massif, aucun bijou doré, que les perles véritables. Ils ne touchent jamais à l'argenterie, ni aux vases de Chine, ni aux tableaux d'art : trop encombrants. Pour mieux assurer leur fuite, ils ne travaillent jamais aux 2 premiers étages d'un immeuble, ni au dernier.

Le drame dans certains clans, c'est que les enfants ne sont pas tous les leurs. Des adultes pratiquent le vol ou le trafic de jeunes enfants qui seront obligés de "travailler". Les sanctions seront terribles si le petit ne rapporte pas chaque jour l'équivalent de 1000 à 5000 francs.

Ces dernières années, Milan et Turin notamment connurent des procès retentissants au cours desquels des adultes ont été condamnés pour de tels vols et trafics d'enfants. Des avocats étaient impliqués en qualité d'intermédiaires.

A travers leur "travail", les tziganes que j'ai rencontrés au Tribunal de la jeunesse ne me paraissent pas rechercher leur identité. Ils en ont une. Ils n'ont pas le choix. Je ne vois aucune issue pour cette petite minorité. Ceux avec lesquels je me suis montré très sévère il y a 14 ans font travailler à leur tour les petits depuis longtemps. Peu après les avoir libérés, j'ai été reçu très chaleureusement par leur famille à Paris. L'un d'entre eux me téléphone plusieurs fois par année.

### 3. Quelles réponses peut-on apporter à ces comportements ?

Tout d'abord en disposant d'une juridiction spécialisée pour les mineurs, séparée à tout point de vue de celle des majeurs : le droit de fond, la procédure, l'organisation judiciaire, les locaux et le personnel.

Depuis le 1er janvier 1942, date de l'entrée en vigueur du premier code pénal suisse unifié, la loi impose au juge et au tribunal des mineurs de tenir compte chaque fois avant tout de la situation personnelle du mineur. La première question qu'il doit impérativement se poser est celle-ci : l'enfant ou l'adolescent a-t-il besoin d'une mesure éducative particulière ? Si oui, le juge ou le tribunal doit choisir entre l'assistance éducative et l'une des nombreuses formes de placement familial ou institutionnel.

Ainsi, seuls la personnalité et les besoins du mineur vont imposer la mesure éducative la plus adéquate, et non la gravité de l'infraction.

A ce propos, je vous signale deux situations vécues par mon Tribunal de la jeunesse à Genève, qui ont toujours énormément surpris mes collègues étrangers, un peu partout dans le monde. Deux garçons de 15 ans se font placer dans le même petit foyer éducatif dans les Alpes, comme toujours pour une durée indéterminée. Ensemble, ils ont les mêmes congés tous les samedis et dimanches pour rejoindre leur famille en ville. Or, l'un a volé une bicyclette et l'autre a commis un meurtre : il a volontairement tué une jeune femme. Pourquoi cette mesure identique ? Parce qu'ils avaient le même besoin d'un encadrement éducatif souple et chaleureux, hors de Genève ! Mais le meurtrier est bien sûr resté plusieurs mois dans un centre d'observation. Une expertise médico-psychologique approfondie a complété l'observation des éducateurs et maîtres d'atelier. Et son jugement a été inscrit au casier judiciaire, celui de l'autre, non.

Si le mineur n'a besoin d'aucune mesure éducative, s'il ne pose aucun problème particulier, le juge ou le tribunal des mineurs a un choix de quatre "peines" : la réprimande, l'amende avec ou sans sursis, les prestations en travail (sanction éducative intelligente, très appréciée) et enfin la détention d'un jour à un an, avec ou sans sursis. Un an, c'est aujourd'hui encore le ridicule maximum (le plus bas au monde !), du moins pour les rarissimes crimes extrêmement graves pour lesquels une mesure éducative n'aurait aucun sens. Le code pénal est d'ailleurs en voie de révision depuis de trop nombreuses années, entre autres sur cette question. L'amende et la détention sont exclues pour les moins de 15 ans. Elles sont cumulables. Le sursis peut être assorti d'un patronage.

Seul dans son cabinet, sans recours à une quantité de professionnels des sciences humaines, le juge des mineurs ne ressemble-t-il pas à l'aigle en cage ou à l'ébéniste désirant travailler à mains nues, sans outils ?

Sans la cohorte des travailleurs sociaux, éducateurs, maîtres d'atelier, orienteurs professionnels, psychologues, psychiatres, la justice des mineurs serait rétributive, imposée, comme celle des majeurs. Et non négociée.

Ne pouvant développer ce thème, faute de temps, laissez-moi ajouter quelques mots sur cette justice très particulière. Le juge des mineurs est le seul magistrat à entretenir des rapports

directs avec le justiciable dès l'ouverture de la procédure et jusqu'à la fin de la mesure ou de la sanction. Puisque le jugement dépendra davantage du dossier de personnalité que du délit, le magistrat accordera une importance capitale à sa collaboration avec les divers spécialistes et avec la famille du mineur.

Le diagnostic doit être précis et amener un traitement réalisable, une solution pratique. L'action éducative envisagée ne peut être réussie que si l'on a obtenu au moins l'adhésion partielle du mineur et de sa famille.

Aux trois stades du diagnostic, de la sentence et du traitement : dialoguer, communiquer, savoir écouter. Etre formé aux techniques de l'entretien. Pas d'amateurisme. Les techniques des sciences humaines sont indispensables, mais elles ne doivent pas tuer la spontanéité, l'intuition. Accepter de se remettre en question. Eviter la confusion des rôles. Complémentarité des intervenants.

Enfin, n'oublions pas que de nombreux adolescents perturbés évoluent favorablement sans aucune intervention extérieure : c'est pour nous autres spécialistes le rappel d'une grande humilité.

# L'acquisition de l'identité. Les étapes. La problématique à l'adolescence

par Claude Piquilloud

- Plan :
1. Introduction
  2. L'identité avant l'adolescence
  3. L'identité à l'adolescence
  4. La sortie de l'adolescence, l'identité "ouverte"
  5. L'adulte et l'adolescent

## 1. Introduction

Quelques remarques générales

- L'évolution de notre société rend plus impérative l'acquisition de l'identité personnelle.
    - \* Les repères externes sont plus variés qu'autrefois. Les échanges culturels élargissent les possibilités. Les informations données par les médias le montrent : il existe un grand nombre de modes d'être.
    - \* La diminution des interdits dans le domaine sexuel et dans le comportement social laisse l'individu seul face à ses pulsions.
    - \* La valorisation de la réussite individuelle rend fragile l'estime de soi : si on ne réussit pas, on n'est rien.
  - L'être humain, notamment si on le compare à l'animal, est peu déterminé au départ. Si son histoire personnelle est favorable, il développe ses potentialités et devient autonome. L'acquisition d'une véritable autonomie nécessite un travail continu. Ce travail devient visible et souvent bruyant à l'adolescence. L'adolescence blanche doit nous inquiéter : elle peut signifier que l'identité s'acquiert par une imitation du rôle de l'adulte (collage), ce qui peut amener un appauvrissement important des potentialités.
- L'individu qui ne se différencie pas, qui ne devient pas lui-même, ne peut pas accepter que les autres soient différents de lui. La non différenciation peut conduire à l'homosexualité, par un refus de la différence des sexes; elle peut également conduire à ne pas supporter les autres différences (racisme).
- Les philosophes s'accordent à le dire : une des caractéristiques de l'homme, c'est le fait qu'il est constamment en quête de lui-même. Le désir d'"être" supplante le désir d'"avoir" (dans certaines sociétés, il faut, semble-t-il, "avoir" pour "être" ...) (2).
  - Les analystes rejoignent les philosophes lorsqu'ils disent que l'avènement du sujet nécessite l'"objet" (l'autre).

Le sujet ne peut pas s'auto-originer, l'homme est un être essentiellement relationnel : on se nourrit de l'autre mais on ne devient pas autrui, comme dans l'hypnose (le "moi" de l'hypnotisant se substitue au "moi" de l'hypnotisé) et dans certains rêves (il faut alors décoder le langage symbolique).

*Exemple* : le rêve d'un patient abandonné peu après sa naissance : il "mange une tomate, il devient tout rouge, il devient la tomate".

*Commentaire* : en devenant l'"objet", il le conserve totalement, il ne court plus le risque d'être abandonné.

Le fantasme de devenir l'"autre" est mis en acte dans le cannibalisme. Le guerrier qui mange son ennemi est censé acquérir sa force : l'incorporation est une forme archaïque d'identification.

On ne devient pas l'autre et l'on n'en est pas non plus l'écho (le cas échéant on parle de faux-self, de moi-fantôme (5)).

La maturation psychologique est un processus de subjectivation (la maladie mentale est un processus de désobjectivation; le terme aliéné signifie étranger à soi-même).

● Je m'exprime ici en tant que psychologue clinicien.

Le psychologue clinicien s'occupe de ce qui empêche l'individu d'advenir en tant que sujet.

● J'utiliserai le moins possible de termes techniques, j'en définis toutefois brièvement quelques-uns.

\* *L'appareil psychique* : c'est l'ensemble des moyens psychologiques intériorisés.

Sa qualité dépend essentiellement de ce qui s'est passé avec les parents.

Il est souvent défini comme une structure.

La deuxième topique de Freud en donne une représentation dynamique.

C'est le système : ça - moi - surmoi (moi idéal, idéal du moi).

\* L'"intra-psychique" ou réalité psychique, ou espace intra-psychique est opposé au monde externe.

Pour le psychologue, l'"intra-psychique" est une réalité aussi tangible que la réalité externe.

\* L'"objet" c'est l'autre.

\* L'"imago" c'est la représentation qu'on se fait de l'autre ou de soi-même.

\* La "projection" c'est le fait d'attribuer à l'objet ce qui revient en réalité au sujet. A la préadolescence la projection est souvent massive.

Exemple : Lorsqu'on reçoit un élève en consultation, il commence souvent par critiquer ses professeurs.

\* La "désidérialisation" c'est ce qui vise à faire descendre l'adulte du piédestal sur lequel l'enfant l'a placé.

- \* Le "narcissisme" c'est l'investissement libidinal de soi-même. On distingue un narcissisme négatif d'un narcissisme positif.  
Le *narcissisme positif* c'est la capacité de conserver la confiance en soi, de prendre soin de soi-même.  
Le *narcissisme négatif* c'est la sensibilité au manque, la perte d'estime de soi en cas d'échec.  
L'adolescent est dit fragile narcissiquement, cela veut dire qu'il se sent facilement blessé, qu'il a un grand besoin d'être reconnu.
- \* L'"identification" est un mouvement de la psyché qui consiste à reprendre à son compte quelque aspect de l'autre.  
Lorsque les individus ne sont pas différenciés, on parle d'identification projective.  
L'identification normale nécessite la séparation, une distance entre les individus.
- \* L'"identité subjective" à l'âge adulte consiste en une "*conscience réflexive permettant à l'individu de se situer dans un rapport différencié avec lui-même et avec les autres*" (1).

- Nous allons voir comment cette identité se constitue.

L'individu n'est pas simple carrefour d'influences, il s'approprie ce qui lui convient et rejette ce qui l'aliène, il se construit.

## 2. L'identité avant l'adolescence

- Les premiers fondements : les conditions de la naissance.

Le désir des parents d'avoir un enfant, leurs attentes, leurs fantasmes ont une valeur fondatrice pour l'identité.

La pratique de la psychothérapie donne des indications quant aux effets possibles des manques.

*Exemple 1 :*

Je me souviens d'une jeune fille de 16 ans, indifférente à tout et complètement obsédée par le fait que sa mère se trouvait dans l'incapacité de savoir qui était son père (elle avait eu un rapport sexuel avec plusieurs hommes au cours de la même nuit). Cette femme se montrait très chaleureuse avec sa fille, elle s'en occupait beaucoup, mais rien n'y faisait.

*Exemple 2 :*

On m'a parlé il y a quelques jours d'un jeune homme de 15 ans ayant le même problème que la jeune fille dont je viens de parler. Il refuse toute précaution avec des partenaires à risques, comme si ce jeu de roulette russe avait une valeur fondatrice : il s'en remet au hasard, reproduisant constamment les conditions de sa naissance, en espérant que le hasard sera heureux; le hasard, heureux jusqu'ici, le "refonde" en quelque sorte à chaque fois.

### *Exemple 3 :*

Il y a la recherche d'identité des enfants abandonnés à la naissance, et la lutte qu'ils mènent contre un sentiment de non valeur, malgré tout ce que leurs parents adoptifs leur apportent : le fait d'avoir été abandonné est souvent vécu comme une preuve de non valeur.

- Les intériorisations des premiers mois de la vie donnent une empreinte indélébile. La qualité de cette empreinte va dépendre de ce qu'on appelle, après Bion, la "*capacité de rêverie de la mère*".

Il s'agit des capacités relationnelles de la mère, de sa capacité à s'identifier à son bébé, à se projeter en lui, ce qui permet à ce stade de percevoir ses besoins. (La manière dont la mère fonctionne n'est pas perçue par elle-même).

- La construction de l'image du corps s'effectue dans le rapproché avec la mère, par correspondance terme à terme. On peut observer le petit enfant qui touche le nez de sa mère puis son nez, les yeux de sa mère, puis ses propres yeux.

- *Le premier organisateur de Spitz*

Vers le 8e mois l'enfant se sent exister entier en dehors de sa mère. (Se reconnaît dans un miroir). Il vit alors une angoisse d'abandon très importante. L'angoisse d'abandon ou de séparation ne nous quitte jamais totalement !

- *La triangulation ou complexe d'Œdipe est considérée comme le deuxième organisateur de la psyché (de 3 à 6 ans, plus tôt pour Mélanie Klein).*

L'enfant prend conscience que ses parents ont, entre eux, des relations dont il est exclu. Il en est jaloux. Les enfants disent volontiers par exemple que c'est injuste de se trouver seul dans sa chambre alors que les parents peuvent être ensemble; certains tentent de séparer les parents.

Il ne s'agit pas seulement de sexualité. La triangulation, c'est la découverte de la liberté de l'autre, de ce qui se passe en dehors de soi, du monde extérieur. Le passage de la situation à deux à la situation à trois protège l'identité de l'enfant et permet son développement ("moi"-maman, "moi"-papa, puis "moi" séparé de papa et maman qui sont ensemble).

La situation à deux entretient la fusion, la dépendance réciproque. A ce niveau, l'identification est dite projective, chacun attribue à l'autre une partie de lui-même, il est alors constamment nécessaire d'être collé à l'autre pour se retrouver soi-même (des modes de fonctionnement de ce type perdurent parfois jusqu'à l'adolescence, les problèmes peuvent alors prendre une tournure dramatique).

Durant les années de latence (6 à 12 ans) l'enfant s'identifie à ses deux parents avec une prévalence toutefois pour le parent du même sexe (et ceci si l'Œdipe a fait son effet, dans une famille dite normale, qui fonctionne donc de manière triangulée).

- La qualité des intériorisations de l'enfance joue un grand rôle dans l'évolution individuelle. Lorsque le départ a été bon, l'individu a la conviction qu'il possède une certaine valeur, il sent en lui un élan vital. La réalité extérieure ne l'effraie pas.

Ce qui est intériorisé dans l'enfance, c'est avant tout la qualité de la relation avec les parents, c'est un plaisir à fonctionner (4).

Lorsque les choses ne se passent pas bien, l'individu a du mal à exister pour lui-même, il demeure agrippé aux parents. Il y a des phénomènes d'aimantation et de répétition.

*Exemple* : le mécanisme d'identification à l'agresseur : l'enfant fait subir à autrui ce qu'il a lui-même subi.

### 3. L'identité à l'adolescence

*L'adolescence est le troisième organisateur.*

Les remaniements qu'elle occasionne modifient le fonctionnement du monde interne, et les modes de relations avec l'entourage.

*Ce qui se passe :*

La puberté rend le corps apte à réaliser les fantasmes. La relation à autrui se sexualise, l'adolescent est alors obligé d'acquérir une identité sexuée.

Pour pouvoir utiliser son corps sexué, l'adolescent doit acquérir une certaine autonomie. L'acquisition de l'autonomie et de l'identité sexuée nécessite un travail psychologique important.

L'identité sexuée ne peut être acquise que si l'identité personnelle est suffisamment établie. L'identité personnelle s'acquiert grâce à un processus de séparation-individuation qui paradoxalement se développe dans un rapport étroit avec l'entourage, car pour devenir soi-même, il faut à la fois se nourrir d'autrui et s'en différencier.

● On peut distinguer quelques étapes, sauf pour quelques-uns chez lesquels il ne se passe rien : on parle alors d'adolescence blanche; elle doit nous inquiéter !

*1ère phase :*

L'opposition aux désirs supposés de l'adulte est pratiquement la règle (je dis aux désirs supposés, car la projection est souvent massive).

En s'opposant, l'adolescent prend appui sur l'adulte, sans avoir à prendre conscience de cet appui, ce qui ménage son amour-propre (4).

Cette opposition représente une parade efficace contre les angoisses de séparation. Elle donne à l'adolescent le sentiment de maîtriser la situation, ce qui peut lui faire croire qu'il est devenu autonome (4).

L'opposition peut se structurer en une sorte d'identité négative basée sur le refus d'intérioriser les modèles.

Le rejet des modèles intériorisés (les parents) peut provoquer un désarroi important.

Ce désarroi peut s'exprimer par une violence agie destinée à restaurer l'identité menacée : l'appel à l'extérieur, aux limites, permet de rétablir les frontières entre le dedans et le dehors, entre soi et autrui (4).

*2e phase :*

On peut distinguer une deuxième phase qui peut exister parallèlement à l'opposition.

On pourrait l'appeler homophile ou homo(sexuelle) à condition de mettre "sexuel" entre parenthèses, car il s'agit de la recherche du même.

L'alter ego rassure sur l'identité.

Exemple fréquemment observé lors de consultations : les adolescents viennent à deux, voire à trois, et on a parfois bien du mal à les séparer (fréquent chez les filles).

*3e phase :* elle apparaît plus ou moins en parallèle avec la deuxième.

C'est l'appartenance à un groupe, qui permet de prendre une distance par rapport aux parents. Se retrouver à travers la généralisation que représente la ressemblance à tout le monde rassure profondément (6).

L'identification à l'"idéal du groupe" sert provisoirement d'"idéal du moi", faute d'élaboration personnelle d'un idéal du moi.

*4e phase :* fréquemment en parallèle avec la 3e phase.

On observe de nombreuses et parfois curieuses prises d'identités temporaires.

Exemple d'une consultation demandée par une mère inquiète :

Un jeune de 16 ans refuse de sortir sans la veste et le casque de pompier de son grand-père décédé quelques années auparavant.

L'entretien a rapidement montré tout l'attachement pour le grand-père. Mettre sa veste c'était en quelque sorte se mettre dans sa peau et le retrouver ainsi dans un mouvement primitif que Freud appelle "relation d'identification".

L'interprétation a très rapidement modifié le comportement du jeune homme.

De nombreuses identifications temporaires aident l'adolescent à supporter le sentiment d'incohérence interne, voire d'étrangeté ressenti lorsque l'identité personnelle n'est pas suffisamment établie.

Ces comportements sont momentanément utiles, ils ne doivent pas être pris à la lettre.

L'adolescent a tendance à faire feu de tout bois *pour se poser en face des autres et se poser à ses propres yeux* (6).

Beaucoup de comportements résonnent comme des défis à l'adulte, comme une lutte contre la dépendance.

Exemple de lutte contre la dépendance fréquemment observé par le psychothérapeute :

Si on propose à l'adolescent de s'allonger sur le divan "analytique", on se heurte fréquemment à un refus, par peur de régresser ou de se laisser aller de manière incontrôlée (cette peur cache des désirs inconscients).

Je me souviens d'un jeune homme qui s'est mis une fois sur ce divan, il n'a fait qu'injurier son père durant toute la séance, s'est cassé la figure en se levant, et n'a plus jamais voulu s'allonger.

Des comportements pathologiques tels l'ascétisme et divers comportements à risques peuvent exacerber le sentiment d'exister et permettre ainsi de lutter contre l'angoisse, fréquente à l'adolescence, de perdre son identité.

*Exemple 1 :*

La prise de drogue peut répondre à un besoin de sensation pour ne pas vivre les émotions qui renvoient à la relation à autrui.

*Exemple 2 :*

La prise de risque dans la circulation routière est une sorte de jeu d'échec avec la mort; ce comportement peut donner le sentiment de la maîtriser.

*Exemple 3 :*

Il y a les nombreuses formes d'auto-sabotage, ainsi, par exemple, l'échec scolaire peut être une façon de s'opposer aux parents ou de les punir, tout en se punissant soi-même. Il est parfois revendiqué, et sert alors, de manière perverse, au maintien de l'identité.

L'adulte ne doit pas contribuer à fixer ces comportements, il doit aider les adolescents à en rechercher le sens.

Il y a un grand risque que les réponses sociales négatives viennent clore les possibilités d'identification (les nouvelles intériorisations ne sont alors plus possibles).

- Durant l'adolescence le Dedans est fortement influencé par le Dehors, les adolescents craignent le pouvoir du Dehors, ils ont du mal à demander de l'aide; ils demandent à travers le comportement qu'il faut, alors, savoir décoder.

*Exemple :*

La désinvolture : elle représente fréquemment une défense "caractérielle" contre les affects dépressifs.

- Les adolescents ont peur du Dedans. Ils ont peur de sentir ce qui est en eux, comme s'il fallait constamment prendre de la distance par rapport aux affects et aux émotions. C'est cette peur du monde interne qui les amène à se fixer sur l'extérieur, à rechercher le regard de l'adulte.

La peur du monde interne et l'angoisse de séparation conduisent à une nouvelle dépendance à l'égard de l'adulte; cette dépendance est insupportable pour l'amour-propre : lorsque l'identité n'est pas établie, toute attirance peut devenir une menace potentielle (4).

La qualité de la réponse de l'adulte joue un rôle important.

Lorsque l'environnement est favorable, l'adolescent va pouvoir s'en nourrir. Il va se nourrir des relations qu'il va établir. C'est la qualité des nouveaux liens qui va s'intérioriser. Ces nouvelles intériorisations ont le pouvoir de remanier le passé.

- L'identité sexuée s'acquiert lentement.

Les besoins narcissiques peuvent donner une teinte homosexuelle aux investissements. Dans les premiers investissements hétérosexuels, les besoins narcissiques demeurent fréquemment au premier plan : le besoin de séduire, de se sentir aimé prime sur l'intérêt porté au

partenaire. L'équilibre entre l'amour apporté au partenaire et l'amour de soi-même met du temps à s'établir : on ne peut reconnaître l'autre que si l'on possède une identité bien établie.

Avant d'aller plus loin, il me paraît nécessaire de dire quelques mots des différences individuelles.

● *Dans le passé, on peut distinguer :*

\* La qualité de l'"empreinte".

\* La qualité des identifications au cours de l'enfance : il y a problème en cas d'"absence" ou d'"excès" de présence des parents, en cas d'insuffisance amenant l'enfant à se comporter comme le parent de ses parents, ou encore si les parents se comportent de manière franchement pathologique.

\* La qualité des acquis au cours de la latence : capacités langagières, opératoires.

● *Le "passé" détermine les modes de fonctionnement de la personnalité.*

\* La capacité de rêver, de jouer, de symboliser, développe l'"intuition" : c'est le "préconscient" des psychanalystes. Cette capacité protège en outre le sujet contre l'envie d'agir, de somatiser, de refouler.

\* Le développement de l'espace intra-psychique diminue le besoin de projeter et d'idéaliser, aide à renoncer à la toute puissance infantile, permet de se représenter les affects, les désirs, d'appivoiser les pulsions.

Tous ces éléments, qui dépendent, soulignons-le encore, dans une large mesure de la qualité des relations établies au cours de l'enfance, modulent à leur tour le vécu et expliquent les importantes différences d'intensité de la crise d'adolescence selon les individus.

Au cours de l'adolescence d'importants réaménagements peuvent intervenir, le passé peut alors perdre son rôle déterminant, il est alors recomposé, reconjugué par le présent.

#### **4. La sortie de l'adolescence, l'identité "ouverte"**

Progressivement, par une alchimie encore mal connue, apparaît une nouvelle cohérence qui change les perspectives.

On connaît les facteurs qui favorisent l'évolution :

1. La différenciation entre les investissements "narcissiques" et les investissements "objectaux" et leur nécessaire équilibre.
2. Le développement de l'"espace intrapsychique", qui permet d'appréhender son propre passé, de se parler à soi-même, de fantasmer, d'imaginer, de rêver, de se représenter ses conflits internes.

3. La capacité d'établir des liens entre l'intérieur et l'extérieur, tout en les différenciant.
4. La capacité de sentir son corps, de l'utiliser, de sentir ses émotions, ses affects (notamment dépressifs).  
La capacité de régresser, de désirer, de se fâcher.

Tout ce que je viens de dire n'est possible que si l'on se sent exister en tant que sujet, dans son corps et dans son psychisme qui forment une indissociable entité.

Le sentiment d'exister en tant que sujet donne une sécurité permettant de se laisser influencer sans risque d'aliénation et un sentiment de liberté qui permet d'agir, d'influencer les autres.

L'identité adulte est une identité "souple", "ouverte". Elle nécessite pour se maintenir un travail continu d'élaboration de ce qui se passe, à l'intérieur de soi, et dans le rapport avec les autres. (L'identité "fermée" signe la fragilité psychique).

L'identité personnelle acquise permet de mieux supporter la séparation.

## 5. L'adulte et l'adolescent

### *Les parents :*

Winnicott disait que la tâche la plus importante des parents durant l'adolescence, c'était de survivre.

Les parents doivent en tout cas se resituer en tant que personnes et renoncer à l'investissement "narcissique" de l'enfant (l'enfant est fréquemment vécu comme une prolongation de soi, voire comme une partie de soi-même).

Ils peuvent alors redevenir des accompagnateurs valables, représenter de nouveaux supports pour l'identification. (La véritable identification nécessite la séparation et la distance).

### *Problème :*

L'adolescent ne considère pas ses parents comme des personnes différentes, séparées de lui-même. Ils font partie de ce qu'on peut appeler son "univers psychique élargi". (3) Fréquemment il tente de leur déléguer ce qui devrait être supporté par ses instances internes, en leur faisant jouer par exemple le rôle du "surmoi", du "moi", voire du "ça". Les parents se sentent fréquemment coupables, ils risquent d'en faire trop.

Il est important de ne pas déposséder l'adolescent de ce qui lui appartient en se substituant à lui. Il est important de marquer les "frontières", ne serait-ce que pour se préserver soi-même, quitte à être momentanément considéré comme un "idiot".

Les parents qui ne savent pas se préserver risquent de mal vivre.

### *Exemple :*

J'entends encore le père d'un jeune homme qui souffrait de l'agressivité de son fils à son égard me dire : "Ah, quand il aura 20 ans, je le flanquerais à la porte !" Quant à sa mère, elle

prenait des médicaments pour ne pas voir la méchanceté de son fils, son sadisme caché sous son comportement enjôleur.

La difficulté des parents provient du fait qu'ils sont renvoyés à leur propre histoire, à ce qui s'est passé avec leurs propres parents. Ils ont fréquemment besoin d'aide pour se retrouver eux-mêmes...

### *Les autres adultes :*

Tout adulte investi joue le rôle d'imago parentale. C'est notamment le cas des enseignants. L'adolescent est un "autre", l'identification qu'il sollicite de notre part peut amener une fausse compréhension. Les confrontations sont non seulement utiles, elles sont nécessaires.

Il est important de pouvoir s'identifier jusqu'à un certain point à l'adolescent, mais il faut savoir garder la distance, ne pas régresser; il faut savoir conserver le fossé entre les générations... .

Un bon réglage de la distance aide l'adolescent à construire son "idéal du moi".

### **Bibliographie**

- (1) Cahn R. : *Adolescence et folie*. Paris, PUF, 1991.
- (2) Cahn R. : "Du sujet" in "Le sujet". *Revue française de psychanalyse*, n° 6, 1991, PUF.
- (3) Jeammet Ph. : "Réalité externe et réalité interne". *Revue française de psychanalyse*, n° 3-4, 1980, PUF.
- (4) Jeammet Ph. : "Les enjeux des identifications à l'adolescence". *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, n° 10, 1991, Centurion.
- (5) Miller A. : *Le drame de l'enfant doué*, Paris, PUF, 1983.
- (6) Kestemberg E. : "L'identité et l'identification chez l'adolescent". *La psychiatrie de l'enfant*, fascicule 2, Paris, PUF, 1962.

## Désordre - passion - "adolescence" : histoire d'un concept

par Martine Ruchat

"Les desseins du cœur de l'homme sont tournés vers le mal dès l'adolescence." Genèse, VIII, 21

### Une histoire de point de vue

Pendant les années septante, dans la mouvance de divers courants sociaux (de revendication, de dénonciation et de lutte contre toute forme de pouvoir qu'il soit paternel ou étatique), une pensée sociale nouvelle a engendré de nombreux ouvrages de sociologie historique.<sup>(1)</sup> S'appuyant sur des faits d'histoire, leurs auteurs dénonçaient les formes de coercition, qu'elles soient familiales, policières ou militaires. En filigrane d'aucuns pouvaient y lire une nécessité de résister contre le pouvoir totalitaire, contrôlant, surveillant et punissant.

Aujourd'hui il n'est pas rare dans les milieux d'historiens de critiquer une démarche qui se voulait d'abord militante, et de prôner la précision dans les données historiographiques voire l'objectivité, faisant fi de l'engagement philosophique et politique. Or, pour parler rapidement de méthode, celle de l'historien n'est pas dénuée d'ancrage dans son temps, des mots qu'il a à disposition pour dire la réalité, de sa sensibilité aux choses du monde, ainsi que de son idéologie ou représentation imaginaire de la réalité selon la définition qu'en donne Louis Althusser. Partant, le retour sur l'histoire, comme d'ailleurs souvent l'objet choisi, n'est pas étranger à la position politique, affective et sociale du chercheur. Le tout étant de n'en être pas prisonnier.

Ainsi en va-t-il de l'objet choisi pour cette communication : le concept d'"adolescence". Terme aujourd'hui tellement habituel dans la société américano-européenne qu'il est devenu banal. On parle d'"ado" comme on parlait en 1920 d'"auto" et en 1950 de "frigo". Proximité d'une chose connue au point de se l'approprier, réalité vécue de l'intérieur au point d'en naturaliser tous les excès. Comment alors avoir pu vivre sans ce mot aujourd'hui explicatif de tous les maux : de l'âge bête au suicide, en passant par l'acné, l'originalité et la révolte ? L'adolescence n'a-t-elle vraiment existé qu'à la fin du siècle dernier ou est-ce une étude négligée par les historiens ?

Si l'enfance est un objet de l'histoire, l'adolescence ne l'est pas ou pas encore, ni jusqu'à récemment la jeunesse d'ailleurs.<sup>(2)</sup> Est-ce à dire que ce ne sont pas des objets ? Que, comme le répète le sociologue Pierre Bourdieu, de même que l'opinion publique, "ça n'existe

---

(1) Pensons à Michel Foucault, Luc Boltansky, Michel Chauvière, Pierre Lascombes et d'autres.

(2) *Histoire des jeunes en Occident* sous la direction de G. Levi et J.-Cl. Schmitt, Paris, Seuil, avril 1996. Tome 1: De l'Antiquité à l'époque moderne, Tome 2: L'époque contemporaine.

pas" ?<sup>(3)</sup> En langue française, il y a très peu d'ouvrages d'histoire. En France, deux textes sont relativement accessibles; un article collectif "Adolescences, un pluriel à l'étude des historiens"<sup>(4)</sup> paru en 1985 et un ouvrage, collectif aussi, "L'adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice" paru en 1989. Tous deux mettent l'accent sur le caractère relatif, artificiel et construit du phénomène.

Or paradoxalement, le problème de la jeunesse - et j'ajouterai inclusivement l'adolescence - est justement, comme le relève Bourdieu, un problème d'histoire, c'est-à-dire de chronologie : les étapes de la vie, l'ordre des successions, pris dans le double sens chronologique et juridique d'héritage légitime : "*Le problème de la jeunesse se pose quand quelque chose ne va pas du côté de l'ordre des successions; du côté de la transmission du pouvoir et des privilèges entre ce que l'on appelle les générations (...)*" <sup>(5)</sup>. La jeunesse, comme l'adolescence, ne se révélerait donc qu'à travers sa problématisation, c'est-à-dire que lorsqu'elle fait problème, et qu'elle le fait pour un groupe social de plaignants.

L'histoire de l'adolescence comme période particulière entre enfance, jeunesse et âge adulte est encore à écrire. Mon propos sera donc souvent plus proche de l'essai historique que d'une véritable histoire. N'étant ni moderniste, ni médiéviste, encore moins spécialiste de l'Antiquité, il me restait à faire comme Foucault, ou Robert Castel aujourd'hui, une histoire du présent, cherchant à partir du phénomène, aujourd'hui reconnu comme fait, les traces et les strates d'une archéologie : du phénomène au fait, du concept au mot, du mot à la chose. Repérant dans quelques ouvrages parmi les nombreuses histoires de l'enfance cette période qui, sans être expressément nommée "adolescence", correspondrait à un temps traité d'une manière particulière. Glânant au détour d'un ouvrage sur l'adolescence ou la jeunesse quelques lignes sur l'adolescence dans l'Antiquité, au Moyen-Age, au 18e, etc. Pour la période plus récente ce sont les archives des institutions scolaires et privées qui ont fourni les informations nécessaires à cette reconstruction historique.

### Une question de mots

Cet essai part du constat, au demeurant banal, d'une naturalisation d'un phénomène social faisant fi des différences de classes et de cultures. L'adolescence est aujourd'hui un état incontournable présenté le plus souvent comme un état de crise - là résiderait son identité -, alors qu'au 19e siècle encore, les mots "adolescent" ou "adolescence" sont d'emploi fort rare, au moins jusqu'en 1880. Le terme n'entrera dans le langage courant que très tardivement à la fin du 19e, début du 20e siècle. Il est d'ailleurs souvent utilisé comme un synonyme de "jeunesse". Mais c'est surtout dans les années 1940 qu'il deviendra populaire.

---

(3) Bourdieu, P., De quoi parle-t-on quand on parle du "problème de la jeunesse", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Tome 2, Centre interdisciplinaire de Vaucresson, 1985, p. 233.

(4) Perrot, M., Schmitt, J.-Cl., Farges, A., "Adolescences, un pluriel à l'étude des historiens", *Adolescences*, 1985, 1, pp. 43-74.

(5) Bourdieu, 1985, *op. cit.*, p. 233.

Pourtant, le vocable existe dans la langue latine depuis l'Antiquité. Il est le produit de la lente évolution d'une racine indo-européenne signifiant "nourrir". Si le participe présent d'"adolescere" "adolescens" signifie "en train de grandir", le participe passé "adultus" signifie "qui a fini de grandir".<sup>(6)</sup> Le terme "adolescence" existe donc et son usage va être attesté, selon Huerre, Pagan-Reymond et Reymond, dès le 12e siècle. Alors que celui d'"adolescent" l'est au 14e et "adolescente" au 15e.<sup>(7)</sup> Bien que, dans les dictionnaires du 17e siècle, le terme ne se dise encore que pour les garçons. Notons par ailleurs que le terme "enfance" a été abandonné au 13e siècle, l'enfant désignant désormais soit une fille soit un garçon.

Si, de l'avis de Bourdieu, "la jeunesse n'est qu'un mot", qu'en est-il de l'"adolescence" ? Divisions arbitraires qui sont l'enjeu, selon le sociologue, d'une lutte : l'établissement des limites qui assurent ainsi le pouvoir aux aînés.<sup>(8)</sup> La question est réglée. Néanmoins le terme existe bel et bien et si nous voulons réfléchir sur l'identité du concept, il s'agit de s'interroger à la fois d'un point de vue épistémologique et d'un point de vue historique. Et en premier lieu sur ce qui est intrinsèque au terme et sur ce qui le distingue, en quelque sorte le connotatif. Autrement dit, il faut partir de l'hypothèse suivante : si le terme apparaît à un moment donné dans l'histoire, c'est parce que ceux qui l'utilisent y voient une raison de son utilité, de sa pertinence linguistique<sup>(9)</sup>, sinon ils continueraient à employer les terme d'"enfance", de "jeunesse" ou de "puber", ou d'autres termes encore.

Si, en paraphrasant le sociologue, le terme "adolescence" n'est qu'un mot, il est un mot à caractère subsidiaire. S'il peut être utilisé comme synonyme de puberté ou de jeunesse, voire comme un terme définissant une première jeunesse, il ne recouvre pas tout à fait la même signification. Le mot a donc un signe connotatif et c'est sur cette subsidiarité que l'histoire donne des éléments de compréhension.

Mon propos ne portera pas tant sur l'inexistence de l'adolescence, titre du livre "L'adolescence n'existe pas", mais sur l'existence de l'"adolescence" comme concept, lequel est né à la rencontre de diverses contingences (démographique, juridique, institutionnelle et notamment familiale), mais où domine une convergence, celle de la problématisation de l'enfance, ou autrement dit de la naissance de l'enfance comme problème social au 19e siècle et celle de la naissance de la psychologie comme science du développement de l'homme/femme à la fin du 19e siècle.

## Penser l'adolescence

Mon propos s'organise en trois parties. La première est un regard sur les âges de la vie pour tenter une première définition de l'adolescence. La deuxième vise à lire l'adolescence comme

---

(6) Huerre, P., Pagan-Reymond, M., Reymond, J.-M., *L'adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice*, Paris, Editions universitaires, 1990.

(7) *Ibid.*

(8) Bourdieu, P., "La jeunesse n'est qu'un mot", *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1980.

(9) Voir à ce sujet Prieto, L., *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*, Paris, Editions de Minuit, 1975.

un phénomène social qui s'inscrit dans le temps long de l'individualisation (distinction de sujets, uniques, d'un groupe - par exemple familial - ou d'une classe), caractéristique de la civilisation occidentale, notamment à partir du 12e siècle, et culminant avec la connaissance de l'homme/femme propre au 19e siècle à travers les catégories épistémologiques du bien et du mal, de la folie et de la raison, de la responsabilité et de l'irresponsabilité, du devoir et de la liberté.

La troisième partie de mon propos est l'hypothèse proprement dite : celle d'une proximité épistémologique des concepts d'adolescence et de délinquance juvénile au 19e siècle avec trois déterminants. Premièrement l'émergence dans la seconde moitié du 19e siècle de "proto-concepts" du "délinquant" que sont l'"abandonné moralement", le "vieux" et l'"indiscipliné". Deuxièmement le développement de la psychanalyse et son intérêt pour la sexualité (donc pour la puberté) et la clinique des adolescents. Troisièmement le développement de la psychologie avec la recherche de périodes (ou phases) de "développement", dont l'adolescence, phase tumultueuse, trouble et passionnée, coïncidant avec celle de la "délinquance".

### L'attente

Lorsque l'on veut réfléchir à cette question de l'identité de l'adolescence du point de vue historique, on est vite confronté à la question des limites entre l'enfance et le monde adulte, lesquelles sont variables d'une époque à l'autre. Les âges de la vie ont traditionnellement découpé l'existence humaine en classes et ceci dès l'Antiquité romaine. Soit<sup>(10)</sup> :

	Vir (homme)	Mulier (femme)
de 0 à 7 ans	infans (=qui ne parle pas)	infans
de 7 à 17 ans	puer	puelle
de 17 à 30 ans	adulescens	uxor (épouse)
de 30 à 46 ans	juvenis	matrona (mère de famille)
de 46 à 60 ans	senior	anus (vieille femme)
après 60 ans	senex	anus

Au Moyen-Age, les âges de la vie sont représentés en sept tranches de sept ans (déterminisme des chiffres transmis par la médecine arabe et notamment par Hippocrate, 460-377 avant J.C), ils peuvent correspondre aux sept planètes : enfance (infancia) jusqu'à sept ans, jeunesse (pueritia) jusqu'à quatorze ans, adolescence de quatorze à vingt-huit ans, etc. Chez Jean Gerson, théologien français du 14e siècle, on retrouve aussi la division en sept classes : enfance jusqu'à sept ans, puerice jusqu'à quinze ans, adolescence jusqu'à vingt-cinq ans, jeunesse jusqu'à trente-cinq ans, virilité jusqu'à cinquante ans, senectude jusqu'à septante et

---

(10) Huerre, P. et al., *Ibid*, p.27

décrépitude jusqu'à la mort.<sup>(11)</sup> Mais ce sont aussi aux quatre humeurs fondamentales sur lesquelles fonctionnent le corps humain (bile, atrabile, flegme et sang) que l'on fait correspondre les quatre tempéraments, les quatre éléments de la nature, les quatre saisons de l'année et évidemment les âges de la vie. Pour certains, ces quatre âges de l'homme durent chacun vingt ans : enfance, jeunesse, âge mûr ou moyen et vieillesse.<sup>(12)</sup>

Au Moyen-Age, l'enfance elle-même reste un terme très flou puisqu'on trouve selon Riché des lettres de rémission des péchés signalant de "jeunes enfants" de dix-huit à vingt cinq ans.<sup>(13)</sup> Elle est néanmoins divisée en trois étapes : jusqu'au sevrage vers deux ans, de deux à sept où l'enfant apprend à parler, manger, marcher et de sept à douze ans, l'âge de la pueritia. A douze ans, âge de la puberté, l'enfant est responsable de ses actes, à quatorze ans le garçon peut se marier et à seize la fille. Mais tant qu'il n'a pas terminé son apprentissage, l'enfant reste dans l'"adolescence". Pour le jeune chevalier, l'adoubement peut s'effectuer entre quinze et vingt ans.

Pourtant au Moyen-Age, comme le relève John Boswel<sup>(14)</sup>, seule une minorité d'adultes accède à un statut d'indépendance. Le reste de la population demeure dans un statut juridique comparable à celui de l'"enfance" puisque les individus restent sous la coupe d'un autre : père, seigneurs, mari, etc. De ce fait, jusque dans le haut Moyen-Age, les mêmes mots désignent les enfants et les adultes serviles.

Un premier signe de l'allongement de ce temps après la puberté se fait sentir à partir du 13e siècle avec le recul de la majorité qui passe de quatorze ans à vingt-et-un ans et même vingt-cinq ans dans certaines législations. Ce temps d'attente va aussi se prolonger au 14e et 15e siècles avec le recul de l'âge au mariage, lequel correspond dans les classes aisées au temps des études (au 15e siècle les hommes se marient en moyenne à vingt-sept ans et les femmes à vingt-et-un ans). C'est ce qui fait dire à Rouche qu'"*En somme deux faits caractérisent l'être humain éduicable : l'âge et le célibat. Si ce dernier se prolonge, alors on distingue l'enfance, qui s'arrête à quatorze ans, de l'adolescence.*"<sup>(15)</sup>

Il semblerait donc que ce soit dans cette période que s'enracine l'identité de l'adolescence : période où les pouvoirs civil et politique sont différés, période d'attente d'un mariage repoussé, faite d'études, mais aussi de violence. De fait, comme la jeunesse, l'adolescence se termine lorsque savoir-vivre et intégration sociale ont été acquis. Au 15e siècle, ces années d'insolence, de licence et de démesure ne semblent, pour les parents, pouvoir être freinées que par le mariage.

---

(11) Voir *Histoire générale de l'enseignement en France. Des origines à la Renaissance*, Tome 1, par Michel Rouche. De Gutenberg aux Lumières. Publié sous la direction de Louis-Henri Parias, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981, pp. 546-547.

(12) Riché, P., Alexandre-Bidon, D., *L'enfance au Moyen-Age*, Paris, Seuil, Bibliothèque nationale de France, p. 16.

(13) *Ibid*, p. 16.

(14) Boswel, J., *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*, Gallimard, 1993, p. 30.

(15) *Histoire générale de l'enseignement* ..., Tome 1, *op. cit*, p. 547.

## L'adolescence est-elle un âge violent ?

C'est dans les milieux urbains que le temps d'attente va prendre au 15<sup>e</sup> siècle des formes particulières. C'est dès la fin du 14<sup>e</sup> qu'apparaissent des "abbayes", "jovents" ou des "fraternités". Lieux de socialisation dans un groupe d'égaux, leurs modèles, nous dit Rouche, trouvent certainement leur origine dans les associations d'étudiants. Ces bandes de garçons, célibataires, apprentis et compagnons d'un métier donné regroupent des jeunes entre dix-huit et vingt-quatre, voire trente-six ans. Adolescence ou jeunesse, cette période est celle pendant laquelle la sexualité est en principe interdite hors des liens du mariage. C'est donc une période de frustrations, laquelle va donner lieu à deux manifestations violentes : les viols collectifs - sacralisation de la virilité - et l'organisation de fêtes bruyantes - notamment les carnivals - et de "charivari" à chaque nouveau mariage, et notamment ceux d'un vieillard avec une jeune femme. Cette période de violence, et notamment sexuelle, est considérée comme une préparation au mariage. De là daterait l'expression "il faut bien que jeunesse se passe". La tolérance des pouvoirs publics, qui ne contrent ces pratiques que par l'ouverture de "bons ostels", "châteaux gaillards" et "maisons des fillettes", s'explique par la vision de l'"adolescent" considéré comme immature, non responsable, légalement mineur jusqu'à vingt-et-un ou vingt-cinq ans. Selon Rouche, *"Pour les autorités centrales ou locales, cette espèce d'école de la rue, doublée de ce monastère inversé qu'est le bordel, avait un but social : intégrer une population flottante, marginale et souvent errante dans une société réglée et ordonnée."*<sup>(16)</sup> Bientôt la généralisation des apprentissages, et notamment le développement du compagnonnage, ainsi que celle des écoles, vont être aussi des moyens d'intégrer une jeunesse qui hante les villes. Un processus de domestication de la violence va se mettre en place par une éducation qui assagit le désir et le maîtrise.

Mais, malgré cette pacification, périodiquement les bandes resurgissent : ce seront au 18<sup>e</sup> siècle, les "bandes de polissons" de 10 à 16 ans dont parle Arlette Farges<sup>(17)</sup>, au 19<sup>e</sup> les "Apaches" dont parle Michelle Perrot.<sup>(18)</sup> Plus tard les "blousons noirs" des années 1950, les "Indiens métropolitains" dans les années 1970 en Italie, les "Punks", les "Skinheads" dans les années 1980, les "Apacharias" à Genève aujourd'hui.

## Mettre l'adolescence sous le signe de l'individualisation

Alors que dans les expressions violentes de l'adolescence - liées à la frustration sexuelle mais aussi à celle du pouvoir - s'enracine peut-être cet "âge des passions", lequel sera observé au 18<sup>e</sup> siècle et expliqué au 19<sup>e</sup> siècle, un autre mouvement est étudié par les historiens de la famille et de l'enfance, celui de l'individualisation. L'individualisation s'exprime de diverses manières. Une tendance est observée entre le 11<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle (et surtout au 12<sup>e</sup> siècle) d'individualisation du "mesnage" au sein du clan : la famille large se dissout en petites unités.

---

(16) *Ibid*, p.591.

(17) Perrot, M., Schmitt, J.-Cl., Farges, A., *op. cit.*

(18) Perrot, M., "Dans la France de la Belle Epoque, les «Apaches», première bande de jeunes", *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, Cahier Jussieu/5, Université Paris 7, 1979.

C'est le triomphe de la famille conjugale<sup>(19)</sup>, assise de la famille nucléaire.<sup>(20)</sup> Au 12e siècle renaît aussi le genre autobiographique. Dès les 14-15e siècles est exaltée la volonté individuelle à travers le droit romain. A partir du 16e siècle, c'est l'individualisation de l'enfant au sein de la famille qui est perçue par les historiens. Quant à Ariès, il avance sa thèse de la naissance du "sentiment de l'enfance" au 17e siècle.<sup>(21)</sup>

Il semblerait que cette cristallisation autour de l'individu, du sujet et non du groupe, de la communauté, caractérise le processus de civilisation en Europe occidentale. Un mouvement qui s'accroît à partir du 16e siècle, naissance de la modernité, jusqu'à la Révolution de 1789, laquelle mettra en avant les "libertés individuelles". Dans ce sens l'Etat (déjà au 16e et surtout au 18-19e siècles) se met en place contre les communautés pour privilégier le modèle individuel que représente la famille moderne, dominée par la figure centrale du père, centrée sur l'enfant et, au 19e siècle, sur la reconstitution individuelle de la force de travail. Alors que parallèlement la femme voit sa situation dans le ménage se dégrader à partir du 14e siècle sous le renforcement de la puissance paternelle.

Le sentiment de l'enfance va de pair avec celui de la famille. Il ne peut se développer qu'avec un minimum de secret. La famille moderne des notables au 17e siècle n'est pas encore un refuge contre l'invasion du monde, lieu de rencontre des clients, des amis comme de la famille.<sup>(22)</sup> Les pièces n'ont pas encore de spécialisation. Au 18e siècle, la famille refoule la société au-delà de la "vie privée" et fait du foyer un lieu de protection de l'enfant sur lequel se penchent des parents soucieux de sa santé, de son éducation et bientôt de sa sexualité.<sup>(23)</sup> N'est-ce pas aussi de cet élan protectionniste, alors qu'encore un enfant sur cinq ou six meurt avant un mois, un sur trois ou quatre avant un an et la moitié avant quinze ans que naît la figure d'Emile adolescent de Jean-Jacques Rousseau ?<sup>(24)</sup>

## **Emile adolescent**

Les dictionnaires du 17e siècle s'accordent pour définir l'adolescence - "premier âge après l'enfance", "fleur de la jeunesse", "âge entre la puberté et la majorité" - comme une tranche d'âge qui s'étend de quatorze à vingt-cinq ans. Période de violence au 15e siècle qui certes concerne une fourchette d'âge légèrement plus âgée (les dix-huit à trente-six ans), elle va devenir au 18e siècle, et jusqu'au milieu du 19e siècle, celle de l'inexpérience et de la niaiserie. L'image qui est mise en avant par les contemporains est celle du jeune homme

---

(19) Autour de l'an 1000 l'Eglise impose la monogamie et l'exogamie et au 12e-13e siècles, les possibilités de divorce ou de séparation sont désormais nulles.

(20) Bien que les médiévistes aient pu observer dans les périodes de guerre ou d'épidémie (notamment au 14e siècle) un renforcement de la famille étendue et une consolidation des lignages.

(21) Ariès, Ph., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1973.

(22) *Ibid.*

(23) *Ibid.*

(24) Les conséquences des progrès médicaux ne seront appréciables qu'au début du 19e siècle.

novice, un "morveux", un "puceau". Pourtant c'est bien cette période, qui commence par une "crise" ("bien qu'assez courte", dit Rousseau) qu'est celle de la puberté, que le philosophe voudrait étendre à toute la jeunesse.

C'est donc encore sous le signe de l'attente qu'on aborde avec Rousseau dans l'"Emile ou de l'éducation" la question de l'adolescence, mais une attente qui devient une volonté pédagogique de différer le moment de la connaissance de la différence des sexes ("si vous n'êtes pas sûr de lui faire ignorer jusqu'à seize ans la différence des sexes ayez soin qu'il l'apprenne avant dix."), de prolonger l'innocence, de retarder le moment des attachements.

*"Je reviens à ma méthode, et je dis : Quand l'âge critique approche, offrez aux jeunes gens des spectacles qui les retiennent, et non des spectacles qui les excitent, donnez le change à leur imagination naissante par des objets qui, loin d'enflammer leurs sens, en répriment l'activité".<sup>(25)</sup>*

Le pédagogue intervient pour que les "murmures des passions naissantes" de la crise pubertaire ne deviennent indiscipline, rébellion et danger que semble présenter pour le philosophe la rencontre avec la femme.

*"(...) si la main d'une femme se posant sur la sienne le fait frissonner, s'il se trouble ou s'intimide auprès d'elle, Ulysse, ô sage Ulysse, prend garde à toi; les outres que tu fermais avec tant de soin sont ouvertes; les vents sont déjà déchaînés; ne quitte plus un moment le gouvernail, ou tout est perdu."<sup>(26)</sup>*

Age de l'innocence prolongée, l'adolescence devient pour Rousseau "une seconde naissance" ("Nous naissons, pour ainsi dire, en deux fois; l'une pour l'espèce, l'autre pour vivre"), "l'âge de la commisération, de la clémence, de la générosité"<sup>(27)</sup> pendant lequel se fait l'éducation des sentiments (notamment de la pitié), de l'amitié, de la connaissance de ses semblables, somme toute une éducation à la philanthropie.

*"A seize ans l'adolescent sait ce que sait que souffrir; car il a souffert lui-même mais à peine sait-il que d'autres êtres souffrent aussi; le voir sans le sentir n'est pas le savoir, et, comme je l'ai dit cent fois, l'enfant n'imaginant point ce que sentent les autres ne connaît de maux que les siens : mais quand le premier développement des sens allume en lui le feu de l'imagination, il commence à se sentir dans ses semblables, à s'émouvoir de leurs plaintes et à souffrir de leurs douleurs. C'est alors que le triste tableau de l'humanité souffrante doit porter à son cœur le premier attendrissement qu'il ait jamais éprouvé."<sup>(28)</sup>*

---

(25) Rousseau, J.-J., *Emile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 1966, p. 99.

(26) *Ibid.*, p. 274.

(27) *Ibid.*, p. 286.

(28) *Ibid.*, p. 288.

Prolonger une adolescence éduquée, ce n'est pas seulement retarder l'exercice des sens, mais aussi assurer que la crise de la puberté faite d'indiscipline et de rébellion ne s'étende pas et rende la jeunesse indisciplinable :

*"Les maîtres se plaignent que le feu de cet âge rend la jeunesse indisciplinable, et je le vois : mais n'est-ce pas leur faute ? Sitôt qu'ils ont laissé prendre à ce feu son cours par les sens, ignorent-ils qu'on ne peut plus en donner un autre ?"*<sup>(29)</sup>

Notons qu'au 18<sup>e</sup> siècle l'adolescente est aussi soumise à ce temps d'attente qui est pour elle, comme le dit Farges, préservation à la fois des joies excessives, de l'exaltation des passions et de l'alanguissement et de l'ennui.<sup>(30)</sup> L'alternative que propose Rousseau ne préfigure-t-elle pas l'éducation qui aura cours au 19<sup>e</sup> siècle dans l'éducation correctionnelle et au 20<sup>e</sup> siècle dans les mouvements de jeunesse : l'attachement (ce que le scoutisme nommera l'"accrochage") :

*"Loin que ce feu de l'adolescent soit un obstacle à l'éducation, c'est par lui qu'elle se consomme et s'achève; c'est lui qui vous donne une prise sur le cœur d'un jeune homme, quand il cesse d'être moins fort que vous. Ses premières affections sont les rênes avec lesquelles vous dirigez tous ses mouvements : il était libre, et je le vois asservi."*<sup>(31)</sup>

Asservir par l'éducation aux affections domestiques, au sens moral et à la rigueur des apprentissages familiaux et scolaires, voilà le pari du 19<sup>e</sup> siècle.

### **L'enfant comme problème social**

En faisant cette "archéologie" du sujet qu'est l'adolescent, on le voit prendre corps socialement dans une adolescence qui n'est déjà plus une classe des âges de la vie, mais un groupe de socialisation ayant une fonction sociale festive souvent bruyante et violente dans l'attente d'une "insertion sociale", professionnelle et conjugale. La scolarisation, et surtout son allongement, on l'a dit, est déterminante dans l'existence d'un temps d'attente qui prolonge l'enfance au-delà de la puberté. En même temps qu'émergent la famille et les individualités qui la constituent, se dissolvent les formes de classements traditionnels en âges de la vie. Les classements deviennent liés à des caractéristiques individuelles, à des caractères.<sup>(32)</sup> En même temps que les écoles et les collèges se multiplient pour les classes aisées, le système éducatif scolaire se modifie, faisant apparaître la notion de classe. C'est le début d'une ébauche de

---

(29) *Ibid.*, p. 302.

(30) Perrot, M., Schmitt, J.-Cl., Farges, A., *op. cit.*

(31) *Ibid.*, p. 303.

(32) Perrot, M., "Quand la société prend peur de sa jeunesse en France, au 19<sup>e</sup> siècle", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Centre de recherches interdisciplinaire de Vaucresson, 1985.

gradation en "lectiones", regroupant en degré des enfants de sept à dix-sept ans formés pour l'étude et donc séparés, ségrégués, exclus du monde des adultes.<sup>(33)</sup>

Au 18e siècle, l'éducation d'Emile devient un art de prolonger l'adolescence, "premier âge où l'homme commence véritablement à vivre."<sup>(34)</sup> Age de l'innocence prolongée où l'éducation morale doit permettre de différer ce que le 19e siècle traquera avant que de l'étudier : la sexualité.

Au 19e siècle, la jeunesse n'est plus un corps social, "*les divisions politiques et les luttes de classes ont eu raison de l'unité de la strate d'âge*" nous dit Michelle Perrot.<sup>(35)</sup> Si la jeunesse reste un groupe d'âge, une collection d'individus, l'adolescence, elle, devient un état et l'adolescent, un individu, le plus souvent coupable.

L'histoire de l'identité de l'adolescence doit être comprise dans les bouleversements politiques, économiques et les changements de mentalités que sont schématiquement : l'industrialisation, le libéralisme économique, la démographie en hausse et, sur le plan des idées, l'évolutionnisme et le positivisme.

Au 19e siècle, le terme est peu usité, celui d'enfant ou de jeune dominant. Mais sous l'emprise de la pensée évolutionniste, laquelle influence toute la pensée sociale du siècle, l'enfant (jusqu'à vingt-cinq ans) devient un objet particulier pour ceux qui, croyant au progrès - les philanthropes, les politiciens, les médecins, les juristes, les pédagogues -, y voient la racine d'une société future, mais aussi d'un mal moral et social. L'enfant devient un objet d'étude ainsi que d'attention de la part des pouvoirs publics. Le 19e siècle sera celui de l'institutionnalisation de l'enfance par l'instruction publique, gratuite, laïque et obligatoire, ou sous les formes spéciales que sont des asiles pour l'enfance abandonnée moralement, les maisons de réformes ou de correction, les instituts pour les enfants sourds-muets, aveugles ou idiots. Ces lieux de scolarisation et de discipline sont aussi ceux de la "reproduction sociale" (Bourdieu) où s'apprennent les valeurs des adultes.

L'esprit positiviste caractéristique de la pensée sociale de la seconde moitié du 19e siècle a de toute évidence encouragé à rassembler les facteurs qui interviennent dans la pauvreté comme dans la criminalité. Aller à la racine du mal est un leitmotiv qui logiquement entraîne philanthropes, hommes politiques et scientifiques vers l'enfant. L'évolutionnisme - mais aussi la démocratie et l'industrialisation - donne à l'enfant une place nouvelle, celle de futur citoyen, ouvrier et soldat et, pour la fille, celle de mère, ménagère, domestique ou ouvrière de demain -, "valeurs sociales" dont il faut protéger la moralité comme la santé, l'intelligence comme les compétences manuelles.

Mais l'enfance populaire représente aussi une force de rébellion qui inquiète les tenants de l'ordre moral et social. La seconde moitié du 19e siècle est une période propice à l'émergence de la problématisation d'une enfance "passionnée", "tumultueuse", "indisciplinée", mais surtout

---

(33) Huerre, P. et al., *op. cit.*, pp. 110-113.

(34) Rousseau, *op. cit.*, p. 301.

(35) Perrot, M., *op. cit.*, p. 23.

inquiétante pour le pouvoir (n'a-t-on pas vu dans la révolution de 1789 celle de la jeunesse contre la gérontocratie ? Et monter sur les barricades de 1830, 1848 et de 1968 les adolescents d'une société vieillissante ?). A la fin du siècle, l'adolescent devient la cause de bien des maux/mots.

### **L'institutionnalisation de l'enfance**

Il est difficile de ne pas voir dans la mise en institution des enfants pauvres pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle, en même temps qu'une nouvelle pénalité (les maisons de correction) ou qu'une protection de l'enfance abandonnée moralement (les asiles ou les "refuges"), une politique d'assistance préventive des délits contre la propriété privée, des révoltes populaires ou des crimes anarchistes, inquiétudes obsédantes de la bourgeoisie libérale. Et c'est bien ce double travail de prévention et d'objectivation de problèmes sociaux auquel vont participer les philanthropes et les pasteurs qui patronnent les enfants, les dames de quartiers et les agents de police qui les surveillent, les instituteurs et institutrices, et les directeurs de maisons de correction chargés de leur instruction et de leur "correction". L'ampleur que va prendre le problème de la jeunesse est à mettre aussi en lien avec le déploiement du dépistage - enquêtes, comités de quartier pour la surveillance de l'enfance abandonnée, contrôle policier - et du traitement de "l'enfance malheureuse". A Genève par exemple, les quartiers populaires de la ville, mais aussi les nouveaux quartiers de la banlieue, vont être pourvus de comités de quartiers qui se déploient en un véritable réseau de police morale. L'idée dominante est bien celle de l'infiltration du corps social par un regard inquisiteur qui surveille.

Philippe Gutton dans son article, "Le processus d'adolescence et ses catégories", pose une question fort pertinente : "Faire l'histoire de la jeunesse n'est-ce pas alors faire celle des "professionnels de la jeunesse" ?<sup>(36)</sup> Entre 1780 et 1840, nous dit Perrot<sup>(37)</sup>, des dizaines de thèses de médecine ont été consacrées à la puberté chez les garçons et les filles, période d'accès à la sexualité, mais aussi à la folie (Cabanis parlait de "mélancolie fiévreuse"). Là a été le premier temps de théorisation de l'adolescence. Le deuxième temps est justement dans le contrôle social des enfants, lequel s'organise autour de l'école pour ceux en âge de la fréquenter, soit de trois à quinze ans. Mais aussi autour de toutes les formes de résistances à l'ordre industriel, famille - école - usine, à commencer par le vagabondage.

La "protection de l'enfance" est d'abord un contrôle des velléités d'indépendance (vagabondage, école buissonnière, rupture d'apprentissage, fugue) des débordements enfantins (impolitesse, maraude, bagarre, bruit, jeux sur la voie publique, vol) et des formes d'auto-organisation de la jeunesse que sont les bandes, et notamment celle des Apaches du début du 20<sup>e</sup> siècle, lesquelles regroupent des jeunes de quinze à vingt ans.<sup>(38)</sup>

Le contrôle de l'enfance et de la jeunesse va dès la seconde moitié du siècle égrèner ses œuvres philanthropiques, mais aussi ses institutions d'Etat. A Genève, comme partout ailleurs

---

(36) "Les jeunes et les autres", *op. cit.*, p. 79.

(37) "Quand la société prend peur de sa jeunesse en France, au 19<sup>e</sup> siècle", *Ibid.*, p. 20.

(38) Perrot, M., 1979, *op. cit.*

en Suisse et en Europe, une loi sur la puissance paternelle - laquelle autorise la déchéance de la puissance paternelle - est votée en 1891. Puis une loi sur l'enfance abandonnée en 1892, laquelle légifère à propos des situations de privation ou suspension de puissance paternelle, soit surveillance, placement familial ou institutionnel. De ces nouvelles juridictions sont issues à Genève trois nouvelles institutions. Il s'agit de la "Commission de surveillance de l'enfance abandonnée" (1892) et de l'"Asile temporaire de l'enfance abandonnée" (1896) qui leur sont directement liés. Puis, dix-sept ans plus tard, la "Chambre pénale de l'enfance" (1913). Ces nouvelles institutions vont compléter les associations d'amis de l'enfance et les comités de moralisation, les asiles et les disciplinaires créées dans la seconde moitié du siècle, afin d'optimiser la surveillance de la jeunesse et d'assurer le placement adéquat en vue d'une rentabilité sociale.

Dans ce réseau "à mailles serrées" fait de bénévoles, des premiers "éducateurs spécialisés", du chef de la police qui admoneste les enfants et bientôt du juge d'enfants, ce sont aussi de nouvelles figures de la jeunesse qui se déclinent : celle du "rebelle", du "vieux", de l'"abandonné moralement", du "récalcitrant au minimum scolaire", de l'"indiscipliné" et bientôt, au début du 20e siècle, du "délinquant" : début d'un morcellement de l'enfance en catégorie sociale et bientôt en une nosographie pédo-psychologique et pédo-psychiatrique.

### **Ordonner-classer-distinguer**

La première catégorisation morale et sociale qui a trait à l'enfant au 19e siècle est celle juridico-morale du "discernement" inscrit dans le code pénal de 1810. Celle-ci porte sur la capacité intellectuelle de l'enfant jusqu'à l'âge de seize ans révolus de distinguer le bien du mal; autrement dit, d'une part la conscience du caractère délictueux de l'acte au moment où il est commis et de l'étendue de la faute, d'autre part, la prévision de la peine encourue, de cet élément essentiel à la nouvelle pénalité qu'est son infaillibilité. Cette distinction portant sur le raisonnement moral de l'enfant produit dès 1810 deux catégories juridiques d'enfants : les enfants *discernants* et les *non-discernants*. Pour les premiers est réservée la peine d'emprisonnement visant une rectification de l'éducation et pour les seconds, qui eux sont absous, c'est le renvoi chez les parents ou le placement en maison de correction, au maximum jusqu'à l'âge de vingt ans, qui est décidé par l'autorité judiciaire.<sup>(39)</sup> L'indulgence de la loi se justifie par le jeune âge et la possibilité d'une transformation par les remords. Notons aussi que le 19e siècle est aussi le siècle pendant lequel on va vouloir séparer les enfants des adultes non seulement à l'école, mais dans d'autres domaines comme les prisons et les asiles psychiatriques.

Cette limite de 16 ans révolus va aussi fixer celle des formes précurseuses du crime sur laquelle les regards des moralistes vont fondre : les enfants "en danger moral", que représentent les enfants mal surveillés par leurs parents, les enfants récalcitrants au minimum scolaire obligatoire (art. 27 relatif à l'instruction primaire de la Constitution fédérale de 1874), les enfants rebelles à l'autorité parentale et patronale, les indisciplinés, les paresseux invétérés, les enfants vicieux, disposés au mal et mus par des passions : le vagabondage, le fumage, l'onanisme. Du côté de l'école, l'allongement du temps de scolarisation, en lien avec l'abaissement

---

(39) Art. 66 et 67 du Code pénal de 1810.

de l'âge minimum au travail qui passe à quatorze ans en 1877 avec la loi sur le travail dans les fabriques<sup>(40)</sup>, finira par concerner de mêmes classes d'âge, classes qui inquiètent et déroutent : les dix-treize ans, les treize-quinze ans, les seize-dix-neuf ans, lesquels restent comme le montrent plusieurs auteurs séparés voire marginalisés comme l'affirment Bourdieu et Lutte.<sup>(41)</sup> L'obligation scolaire et l'allongement de la scolarité entraînent aussi une nouvelle organisation des cursus scolaires en fonction des types d'enfants avec une multiplication des types de classes. A Genève à la fin du 19e siècle on trouve des "classes spéciales", "classes préparatoires", "classes pour étrangers", "classes de raccordement", "classes de redressement", "classes de perfectionnement", "classes faibles", "classes de plein air" et "classes de fin de scolarité."

### Pathologiser l'adolescence

L'intérêt accru pour les jeunes à la fin du 19e siècle s'explique aussi par le développement des sciences humaines et sociales, lesquelles donnent une large place à la quantification (enquête, démographie, statistique et notamment statistique du crime), mais aussi à la classification en types d'individus en fonction de l'âge, du sexe, des antécédents familiaux, des capacités intellectuelles, etc. Cette "volonté de savoir" (Foucault) fait aussi exister socialement l'adolescent. On ne peut donc séparer l'existence sociale de l'adolescence de la volonté de connaître, mais aussi de contrôler la jeunesse. Contrôle social qui va avoir deux objets : la sexualité (et notamment la masturbation<sup>(42)</sup>) et les conduites criminelles, c'est-à-dire délinquantes, essentiellement le vagabondage - forme pathologique de l'adolescence - et le vol.<sup>(43)</sup>

Ainsi l'anthropologie criminelle, la psychanalyse, la psychologie, la psychiatrie vont venir offrir aux institutions : prison, école, maison de correction, asile, certes de nouveaux outils, mais aussi morceler l'enfance en autant de figures qu'il y a de problèmes sociaux et moraux, lesquelles s'inscrivent sur une échelle d'évolution vers le mal : l'abandonné moralement préfigure le vicieux, le vicieux le voleur, le voleur le criminel. Et si certains comme Cesare Lombroso, Sigmund Freud ou Alfred Binet voient dans l'enfant les prémices d'un mal adulte - le premier, un criminel-né, le second, un pervers polymorphe, le troisième, un imbécile - tous s'accordent pour intervenir avant le pire. Si donc, écrit Duprat "(...) la *"jeunesse coupable" nous inquiète, l'adolescence vicieuse et criminelle nous effraie, car elle fait bien plutôt redouter une irrémédiable déchéance qu'elle permet d'espérer un sérieux amendement.*"<sup>(44)</sup>

---

(40) En France l'âge minimum est de 8 ans en 1841, 12 ans en 1851 et 14 ans en 1936.

(41) Lutte, G., *Supprimer l'adolescence ? Essai sur la condition des jeunes*, Bruxelles, les Editions Ouvrières, 1982.

(42) Notons que "l'ère de la suspicion" autour de la masturbation et de la pollution remonte au 15e siècle, où l'on voit un Jean Gerson obsédé par la pollution. Dorénavant les pédagogues conseilleront aux parents de surveiller leurs enfants, Riché, *op. cit.*, p. 202.

(43) Voir en particulier l'ouvrage de G.-L., Duprat : *"La criminalité dans l'adolescence. Causes et remèdes d'un mal social actuel"*, Paris, Félix Alcan, 1909.

(44) *Ibid.*, p. 2.

Par le développement de la psychologie se fait l'étude du développement de l'enfant, laquelle entraîne un découpage toujours plus fin des capacités intellectuelles et de l'affectivité en des stades. Les premiers livres sur l'adolescence sont publiés aux Etats-Unis puis en France : W.H. Burnham, "The Study of Adolescence", 1891 et surtout le célèbre ouvrage de G. Stanley Hall, "Adolescence", publié en 1904 et qui n'a pas moins de 1373 pages en deux volumes. La psychologie de l'adolescent reste à ses débuts imprégnée des théories de l'évolutionnisme et de la caractérologie. Pour Stanley Hall l'ontogenèse (développement individuel) est une répétition de la phylogenèse (de l'évolution de l'espèce); ainsi l'adolescence - période tourmentée de l'individu - devient révélatrice de la "crise du développement de l'humanité historique et des civilisations actuelles."<sup>(45)</sup> En France, les ouvrages de P. Mendousse "Contribution à la pédagogie de l'adolescent" paru en 1909, puis de l'adolescente paru en 1928 décrivent par le menu le caractère de l'adolescent, période qui s'étend de dix à vingt ans : accès de mélancolie, déchirement intérieur, plaintes injustifiées, actes agressifs contre les parents et les maîtres, humeur irritable, désinvolture capricieuse, engouements passagés, pudeur, propreté, disgrâce.

Toute une littérature de psychologie clinique et psychanalytique va naturaliser un phénomène qui est d'abord social et politique : Ernest Jones, "Quelques problèmes de l'adolescence" (1922), Auguste Aichorn, "Jeunesse à l'abandon" (1925) et, en 1936, Anna Freud, "Le moi et le ça à la puberté" et "Anxiété instinctuelle pendant la puberté", puis Maurice Debesse, "La crise d'originalité juvénile" (...) en 1936 et l'année suivante "Comment étudier les adolescents ?". En 1962<sup>(46)</sup>, le médecin D.W. Winnicott fera de la crise pubertaire un état normal, un processus naturel nécessaire à la maturation, même - et je dirai justement - si elle s'exprime sous des formes pathologiques. Son absence deviendrait-elle signe de maladie ?

Du côté de la juridiction pénale, le nouveau code pénal de 1937, en Suisse, fera du mineur incapable de discernement un "enfant" ou "adolescent" soumis à des mesures curatives, éducatives ou neutralisantes (c'est-à-dire sursis à l'exécution de la peine, libération conditionnelle et sentence suspendue), alors que le mineur discernant est remplacé par l'"enfant" et l'"adolescent" "normal" soumis à des sanctions disciplinaires ou pénales. L'enfant "non-discernant" appartient désormais à l'anormalité et c'est à ce titre qu'il obtient des mesures particulières grâce à l'expertise psychiatrique. Du côté de l'école, l'indiscipliné devient un délinquant. Dans les années 1930, seront placés dans la maison de correction de Serix dans le canton de Vaud des enfants condamnés à un internement de deux ans, par la Chambre pénale genevoise de l'enfance, pour indiscipline ou pour paresse et mauvaise conduite.<sup>(47)</sup>

La légitimation de l'adolescence comme étape de la vie, et même désignée dans le temps, et bientôt normalisée dans le "Paroles pour adolescents ou Le Complexe du Homard" de Françoise Dolto et Catherine Dolto-Tolitch paru en 1990, est donc intimement liée à l'étude psychologique, non d'ailleurs dénuée de moralisme, de l'enfant comme individualité, mais aussi, et peut-être pourrait-on dire surtout, par la lutte contre les comportements délinquants

---

(45) Pour un compte-rendu de Hall voir *Archives de psychologie*, Tome 5, Genève, 1906, pp. 58-61, signé F.

(46) Winnicott, D.W., "L'adolescence", *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969.

(47) Procès-verbal du comité exécutif de la colonie agricole de Serix-sur-Oron, 1927-1937, p. 35 et p. 118, Archives privées de l'Institut romand d'éducation (Serix, Vaud).

et les moyens de les corriger, soigner, psychanalyser. L'adolescence au 20e siècle prend consistance en même temps que celui de délinquance juvénile et va se consolider dans une vision maligne voire pathologique du développement individuel avec ses "conflits", ses "crises", ses "tumultes", sa "quête d'identité", ses "breakdown", son "mal de vivre", sa "crise d'originalité", ses "ruptures" que la littérature de la fin du 18e siècle et du début du 19e siècle a contribué à faire naître : pensons à la "vague des passions", à celle des suicides suscitée par le Werther de Goethe, le "mal du siècle", le "spleen".<sup>(48)</sup> L'adolescent était-il déjà là, dans la littérature, avant sa théorisation ?<sup>(49)</sup>

## En conclusion

L'identité de l'adolescence apparaît aujourd'hui être la forme individualisée et problématisée de la jeunesse, elle est intimement liée à l'intervention des professionnels de la jeunesse : éducateurs spécialisés, assistants sociaux, psychanalystes<sup>(50)</sup> d'enfants et d'adolescents, juges d'enfants et d'adolescents, pédo-psychiatres et psychiatres d'adolescents, et d'adolescentes, qui forment le "marché de l'adolescence". Reste néanmoins en filigrane de cette histoire que le temps de l'adolescence, temps des passions et d'une éventuelle révolte contre l'autorité et contre la société, est difficilement supportable par les gardiens de l'ordre social et politique, et plus généralement par les adultes qui défendent ainsi leurs propres valeurs (notamment la raison, le progrès, le respect des institutions).<sup>(51)</sup> Tout se passe comme s'il valait mieux pour la stabilité de la société préférer des pathologies individuelles et sociales plutôt que d'aller vers plus d'égalité, de justice et d'intégration. Préférer des fous, des névrosés, des assistés, des prisonniers, des suicidés, à une société plus juste et plus égalitaire. Paradoxalement, l'expression de l'originalité, de la révolte contre l'autorité, les expériences nutritionnelles et vestimentaires et corporelles devenant la norme, pourquoi alors pathologiser pour médicaliser, thérapeutiser, voire enfermer ?

L'identité de l'adolescence, c'est la fabrication d'un concept, lequel apparaît historiquement comme une incapacité structurelle de la société occidentale à répondre au pari des sociétés démocratiques depuis le 18e siècle, à savoir : comment rapprocher les classes sociales ? Comment rendre les gens plus aptes à la vie en société ? Comment libérer l'individu, le rendre plus autonome, c'est-à-dire capable de remettre en question la détermination des choses et y compris les institutions ? Socialisation, démocratisation et individualisation ne sont-elles pas les composantes de la civilisation occidentale que N. Elias définissait comme : l'"avance que

---

(48) Voir in Huerre, P. et al., *op. cit.*

(49) Le Fourn, J.-Y. et Huerre, P., Rapport introductif au premier colloque *Quelques repères sur l'adolescence dans l'histoire de la psychanalyse*, 18 et 19 novembre 1995, à paraître en 1996.

(50) C'est Anna Freud qui a développé la clinique de l'enfant, alors que Auguste Aichorn l'a fait pour les enfants délinquants. Voir *Jeunesse à l'abandon*, 1925.

(51) Alors même que le pourcentage des jeunes de moins de vingt ans ne fait que décroître. En 1988 en France les jeunes de seize-vingt-quatre ans seraient 15% de la population, in *L'adolescence n'existe pas*, *op. cit.*

la société occidentale des deux ou trois derniers siècles croit avoir prise sur les siècles précédents et sur les sociétés contemporaines plus «primitives»."<sup>(52)</sup>

Mais peut-on toujours le croire aujourd'hui ? Alors que le chômage des jeunes est en augmentation et diffère le temps de leur intégration professionnelle, donc augmente ce temps d'attente, de latence, de mise à l'écart voire de marginalisation. Alors que des adultes privés de travail perdent leur autonomie financière voire leurs liens sociaux, la notion de l'adolescence va-t-elle perdre de sa pertinence ? L'adolescence va-t-elle enfin être mise en doute voire, comme le souhaitait Gérard Lutte en 1982, être supprimée ?

---

(52) Elias, N., *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 11.

## Bibliographie

- Adolescences. Miroirs des âges de la vie*, sous la direction de Joyce Aïn, Toulouse, Privat, 1988.
- Ariès, Ph., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1973.
- Bourdieu, P., "De quoi parle-t-on quand on parle du "problème de la jeunesse"", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, 2, Centre interdisciplinaire de Vaucresson, 1985.
- Bourdieu, P., La "jeunesse n'est qu'un mot", *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- Boutinet, J.-P., "L'adolescence à problème, une invention moderne", *Le temps stratégique*, 4, Genève, 1983, 93-102.
- Gutton, Ph., "Le processus d'adolescence et ses catégories", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes.*, Tome 1, Centre interdisciplinaire de Vaucresson, 1985.
- Histoire générale de l'enseignement en France. De Gutenberg aux Lumières. Tome 2* par Marc Venard, François Lebrun, Jean Queniert. Publié sous la direction de Louis-Henri Parias, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981.
- Histoire générale de l'enseignement en France. Des origines à la Renaissance, Tome 1* par Michel Ruche. Publié sous la direction de Louis-Henri Parias, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981.
- Huerre, P., Pagan-Reymond, M., Reymond J.-M., *L'adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice*, Paris, Editions universitaires, 1990.
- La mémoire de l'humanité. Les grands événements de l'histoire des enfants*. Larousse, Paris, 1995.
- "Les 10-13 ans. Peur et passion de grandir", *Revue Autrement*, Série "Mutation", 123, 1991.
- Lutte, G., *Supprimer l'adolescence ? Essai sur la condition des jeunes*, Bruxelles, les Editions ouvrières, 1982.
- Pellegrin, N., "Jeunesse au passé : classe d'âge et structures sociales sous l'Ancien régime", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, 1, Centre interdisciplinaire de Vaucresson, 1985.
- Perrot, M., "Dans la France de la Belle Epoque, les «Apaches», première bande de jeunes", *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, Cahier Jussieu/5, Université Paris 7, 1979.
- Perrot, M., De la ségrégation de l'enfance au XIXe siècle, *La psychiatrie de l'enfant*, 25, 1, 1982.
- Perrot, M., "Quand la société prend peur de sa jeunesse en France, au 19e siècle", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, 1, Centre interdisciplinaire de Vaucresson, 1985.
- Perrot, M., Schmitt, J.-Cl. Farge, A., "Adolescences, un pluriel à l'étude des historiens", *Adolescence*, revue semestrielle de psychanalyse, psycho-pédagogie et sciences humaines, 3, 1, 1985.
- Riché, P. et Alexandre-Bidon, D., *L'enfance au Moyen-Age*, Seuil, Bibliothèque nationale de France, 1995.
- Rousseau, J.J., *Emile ou de l'éducation*, GF, Paris, Flammarion, 1966.

## VOUS AVEZ DIT... PÉDAGOGIE

septembre 1996

- (1) P. Marc, J.-M. Chappuis & Ph.R. Rovero, *Echecs des uns, inéchechs des autres : de la re-connaissance dans le puzzle scolaire des attentes*, avril 1982, 36 p. épuisé (a)
- (2) M. Schmidt, *Inégalités sociales et culturelles; étude statistique de l'épreuve d'évaluation au cycle d'orientation en 1981 dans le canton de Fribourg*, juin 1982, 30 p. épuisé
- (3) Ph.R. Rovero, *Influence des pratiques éducatives et langagières de familles migrantes sur les performances linguistiques de leurs enfants*, octobre 1982, 36 p.
- (4) P. Marc, *Du savoir ou du maître : lequel définit l'élève ?* janvier 1983, 17 p. épuisé (a)
- (5) J.-M. Chappuis & P. Marc, *De l'hétérogénéité des jugements fournis par les maîtres, ou de l'importance singulière de la personnalité de l'enseignant*, novembre 1983, 67 p.
- (6) V. Massard, J.-M. Chappuis & P. Marc, *Des perceptions des fonctions de l'École par les enseignants*, avril 1984, 27 p.
- (7) P. Marc, *École et psychanalyse, points de vue d'un enseignant*, mars 1985, 65 p.
- (8) P. Favre, P. Kernén, P. Marc, V. Massard, M. Nicolet, Ph.R. Rovero et M. Schmidt, *Le tronc commun au degré 6*, juin 1985, 50 p. épuisé
- (9) P. Marc (coll. D. Gabus, Ph.R. Rovero & M. Schmidt), *La connaissance et/ou la personne : une réflexion sur la pédagogie universitaire*, janvier 1986, 29 p.
- (10) S. Roller, *Vous avez dit... pédagogie ? Oui, pédagogie*, juin 1986, 50 p. Outre le texte de la conférence faite par S. Roller à Neuchâtel le 6-2-1986, on trouve dans cette plaquette sa bibliographie complète.
- (11) M. Bosserdet, W. Perret, G. Richard et P. Marc, *L'école nouvelle des Terreaux (Neuchâtel, 1929-1939)*, février 1987, 103 p.
- (12) Ph.R. Rovero (coll. P. Marc), *Choisir une école alternative en Suisse romande*, juin 1987, 40 p.
- (13) P. Marc, *Regroupement d'écrits sur les attentes en éducation*, janvier 1988, 77 p. (b)(c)
- (14) F. Jaques-Mazaucic et P. Marc, *Le droit de l'enfant sourd-muet au geste et à la parole : une décision d'adultes entendants*, septembre 1988, 40 p. (b)
- (15) P. Marc (coll. N. Doffey, Ch. Braun, I. Opan & G. Siegenthaler), *Quelques réflexions à l'issue d'une première année de fonctionnement du nouveau tronc commun (Neuchâtel, 1987-1988)*, septembre 1988, 77 p.
- (16) J. Paeder, *SOS Dépistage difficultés scolaires*, décembre 1988, 38 p. épuisé (b)
- (17) Extraits du *Dictionnaire de pédagogie* de F. Buisson (1878-1887), ou «l'échec et la réussite scolaires il y a un siècle ? Une hérédité toute-
- puissante mais une pédagogie normée*», novembre 1989, 77 p.
- (18) S. Fanti, *L'inévitable agressivité*, mai 1990, 21 p.
- (19) F. Petit et M. Rousson, *Psychosociologie et autorité*, octobre 1990, 39 p.
- (20) M. Ditisheim, *Histoires de vie et formation des enseignants*, janvier 1991, 79 p.
- (21) R. Jeanneret & P. Marc, *Recherche, participation et intégration des savoirs : un concept organisateur pour les universités du troisième âge*, février 1991, 100 p. (d)
- (22) M. Rodé-Guillaume, *Processus d'individuation chez l'enfant*, octobre 1991, 15 p.
- (23) J.H. Pestalozzi, *Esquisses de la révolution*, texte inédit en français, avec des éclairages de Ph. Henri, I. Keller, P. Marc, novembre 1991, 56 p.
- (24) B. Duborgel, *Sources grecques de nos exigences éducatives : du phénomène Socrate à quelques figures platoniciennes et aristotéliennes de l'éducation*, janvier 1992, 32 p.
- (25) P. Marc et un groupe d'étudiants de l'UTA, *La pédagogie active à La Chaux-de-Fonds durant l'entre-deux-guerres: Juliette Boucherin, Maurice Gremaud et les autres...*, avril 1992, 104 p.
- (26) M. Besse, J. Cavadini, J. Guinand, E. Kaiser, M.-F. Lücker-Babel, P. Marc (dir.), C. Perregaux, S. Roller, J.-A. Tschoumy, *Ratifier en Suisse la Convention des Droits de l'enfant ?* novembre 1992, 117 p.
- (27) R. Jeanneret, *L'Université du 3e âge de Neuchâtel, Bref historique*, juillet 1993, 47 p.
- (28) P. Marc & Ph. Rovero, *Violence familiale, scolaire et sociale : une histoire bien ordinaire*, novembre 1993, 113 p. (e)
- (29) E. Nyandwi, *Les archives du professeur Samuel Roller, contribution à la pensée pédagogique moderne*, novembre 1993, 83 p.
- (30) B. Clavel, M. Robert, *Structure sociale et structure scolaire : quelques réflexions*, décembre 1993, 110 p.
- (31) A. Aubry, M. Blanc, N. Doffey-Salchli, P. Dominicé, J. Fernandez, J.-P. Gindroz, P. Marc (dir.), J. Weiss, *Formation initiale, formation continue, recherche : quel institut pour les enseignants ?* mai 1994, 70 p.
- (32) P. Avanzino, J. Balemire Bazilashe, P. Marc (dir.), M.-J. Monsch, *Regards sur la violence humaine et scolaire*, juin 1994
- (33) I. Stucki, *Le tag*, septembre 1994, 90 p.
- (34) J. Balemire Bazilashe, M. Ditisheim & P. Marc, *Approches de l'adolescence*, janvier 1995, 65 p. (- XX p. d'annexes)
- (35) M. Ditisheim, *«Je fais deux vies...» Migrations et adolescence - Regards*, février 1995, 71 p.
- (36) *La première des célèbres «Cinq leçons» de FREUD. Ses traductions en anglais, français et italien. Du Traduttore traditore à la recherche de sens*, Dossier de travail préparé et présenté par Pierre Marc, avril 1995, 72 p.
- (37) J. Balemire Bazilashe (dir.), P. Dasen, M. Guyot, P. Marc, Cl. Rosselet-Christ, *Adolescence et initiation*, septembre 1995, 58 p.
- (38) Ph. R. Rovero, *Articulation théorie-pratique et recherche-formation; application de techniques de communication à l'étude de relations scolaires*, septembre 1995, 64 p.
- (39) J. Balemire Bazilashe, P. Furter, P. Marc, *De l'impossible utopie à la nécessité de la réflexion utopique en pédagogie*, octobre 1995, 40 p.
- (40) E. Poglià, M. Grossen, A.-N. Perret-Clermont, M. Brossard, J. Voigt, J.-F. Lovey; table ronde autour de S. Roller (avec A. Gretler, M. Jeanrenaud, E. Nyandwi, P. Marc, J. Weiss), *Maître et élève face au savoir*, Actes de la rencontre de la SSRE (Neuchâtel, octobre 1994), octobre 1995, 50 p.
- (41) Ph. R. Rovero, *Se former à la réflexion sur les pratiques enseignantes; recherche-formation centrée sur l'entretien de stage*, février 1996, 57 p.
- (42) S. Pfeuti, *Représentations sociales : quelques aspects théoriques et méthodologiques*, mai 1996, 26 p.
- (43) J. Balemire Bazilashe, A. Dunant, Cl. Piquilloud, M. Ruchat, *Adolescence et identité*, septembre 1996, 40 p.
- (44) P. Marc, *L'utilisation inégalitaire du temps comme révélateur d'excellence scolaire, ou... A quand une réforme en profondeur de l'école obligatoire neuchâteloise*, septembre 1996, 77 p.
- 
- (a) Intégré in P. Marc, *Autour de la notion pédagogique d'attente*, P. Lang, Berne, 1984
- (b) Intégré en partie in P. Marc, *La différence à fleur de peau*, Delval, Fribourg, 1989
- (c) L'un des articles du recueil est en partie intégré dans P. Marc, *De la bouche à l'oreille*, Delval, Fribourg, 1987
- (d) Cf. R. Jeanneret, A. Lemieux & P. Marc, *Enseignement et recherche dans les universités du troisième âge*, Ed. Agence d'Arc, Québec, 1992
- (e) P. Marc & Ph. R. Rovero, *Violence familiale, scolaire et sociale : une histoire bien ordinaire*, Tricorne, Genève, 1996